



*Robert Earl of
Holderness.*

**EARL OF ELLENBOROUGH'S
HEIRLOOMS.**

Book No. *1430*

436

107

SOUTHAM DE LA BERE.



Earl of Ellenborough.

LIVRARIA PARTHENON LTDA.



4 VILLA NORMANDA
SÃO PAULO

Le ne fay rien
sans

Gayeté

(Montaigne, Des livres)

Ex Libris
José Mindlin

4285
F 500,-

4

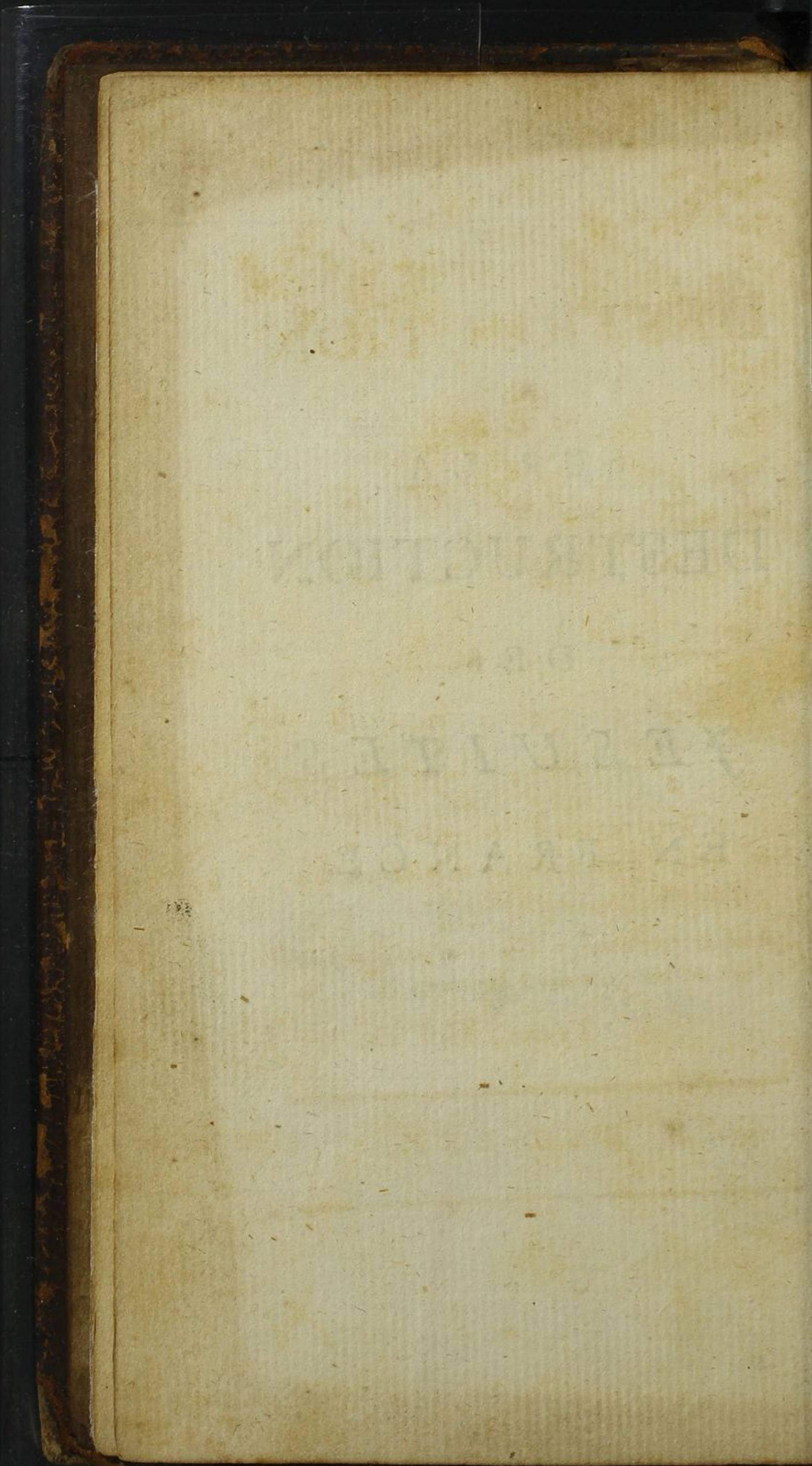
DE

7

E

SUR LA
DESTRUCTION
DES
JESUITES
EN FRANCE.

D'Alembert



S U R L A
DESTRUCTION
D E S
J E S U I T E S
E N F R A N C E .

Par un AUTEUR désintéressé.

Incorruptam fidem professis,
Nec amore quisquam, & sine odio dicen-
dus est.

*Quiconque fait vœu de dire la vérité, doit être
sourd à l'amitié comme à la haine.*

Tacite, Hist. ch. 1.

M. D C C. L X V.

INSTRUCTION

DES

JEAN-BAPTISTE

PAR M. DE LAURENCE

Les auteurs de cet ouvrage ont eu pour objet de donner aux jeunes gens qui se destinent à l'état de la magistrature, une idée exacte de ce qu'ils ont à faire, et de leur en faciliter l'étude.

Quiconque fait venir de dans la capitale, soit pour se rendre à l'université, soit pour se rendre à la barre.

Paris, chez M. de la Laurence.

M. DCC. LXX.

A M. * * *

CONSEILLER AU PARLEMENT

D E * * *.

Souffrez, monsieur, qu'un citoyen inconnu, mais zélé, historien impartial de la destruction des Jésuits, rende un hommage public au patriotisme vraiment philosophique que vous avez montré dans cette affaire. En excitant contre la société le zèle des magistrats, vous n'avez pas négligé de fixer leur attention éclairée sur tous les hommes qui auraient avec cette société ultramontain certains

A iij

traits de ressemblance, & qui, vêtus de noir, de gris, ou de blanc, reconnoitraient comme elle au sein de la France une autre patrie & un autre souverain.

Vous n'avez pas moins montré des lumières en dénonçant aux sages dépositaires des loix tous les hommes de parti quels qu'ils puissent être, tous les fanatiques quelque livrée qu'ils portent, soit qu'ils invoquent François de Paris ou François de Borgia, soit qu'ils soutiennent les décrets prédéterminans, ou les secours congrus.

Si l'auteur de cet écrit eût été à portée de vous demander vos conseils, son ouvrage y eût sans doute beaucoup gagné. Puissiez-

(7)

*vous , tel qu'il est , lui accorder
votre suffrage & le recevoir com-
me une faible marque de la recon-
naissance que vous doivent la reli-
gion , l'état , la philosophie & les
lettres.*

AVERTISSEMENT.

LEs différentes brochures qui ont été publiées sur l'affaire des Jésuites (on en excepte, comme on le doit, les requisi- toires des magistrats) respirent l'animosité & le fanatisme dans ceux qui ont entrepris ou d'attaquer ou de défendre la société. On peut dire de ces écrivains ce que Tacite disait des historiens de son tems ; *neutris cura posteritatis, inter infensos vel obnoxios; les uns & les autres, ulcérés ou vendus, ont oublié la postérité.* Comme l'auteur de l'écrit suivant fait profession d'une assez grande indifférence pour les querelles de cette espèce, il n'a pas eu de violence à se faire pour dire la

vérité (autant du moins qu'il a été à portée de la connaître) sur les causes & les circonstances de ce fingulier événement ; s'il l'a quelquefois dite avec force, il se flatte au moins de l'avoir dite sans fiel, & il espère que par-là son ouvrage pourra ne pas déplaire à ceux qui comme lui sont dégagés de tout esprit de parti & d'intérêt. Il a même attendu, pour mettre cet écrit au jour, que les têtes ne fussent plus échauffées sur ce qui en fait l'objet ; il y perdra sans doute quelques lecteurs, mais la vérité y gagnera, ou du moins n'y perdra pas.

Les faits qu'on raporte ici sont pour la plûpart très-connus en France ; ils le sont moins des étrangers, pour qui on s'est proposé d'écrire aussi-bien que pour

les Français. Les réflexions qu'en
a jointes au récit historique pour-
ront être utiles aux uns & aux au-
tres, & peut-être plus encore aux
Français qu'aux étrangers.

SUR LA
DESTRUCTION
DES
JESUITES
EN FRANCE.

LE milieu du siècle où nous vivons parait destiné à faire époque, non-seulement dans l'histoire de l'esprit humain, par la révolution qui semble se préparer dans nos idées, mais encore dans l'histoire des états & des empires, par les événemens extraordinaires dont nous avons coup sur coup été témoins. En moins de huit ans nous avons vû la terre ébranlée, engloutir

une partie du Portugal , de l'Espagne , de l'Afrique , & de la Hongrie , & effrayer par ses secousses plusieurs autres nations ; la guerre allumée de Lisbonne à Petersbourg pour quelques terrains presque incultes de l'Amérique septentrionale ; le système de l'Europe changeant brusquement de face au bout de deux siècles par l'union étroite & inespérée des maisons de France & d'Autriche ; les suites de cette union , toutes contraires à ce qu'il était naturel d'en attendre ; le roi de Prusse résistant seul à cinq puissances formidables liguées contre lui , & sortant du sein de la tempête victorieux & couvert de gloire ; un empereur précipité de son trône ; le roi de Portugal assassiné ; la France , épouvantée par un attentat sem-

blable , & tremblante pour les jours les plus précieux ; les Jésuites enfin , ces hommes qu'on croyait si puissans , si affermis , si redoutables , chassés du premier de ces deux royaumes & détruits dans le second. Ce dernier événement , qui n'est , à coup sur , ni le plus funeste , ni le plus grand de tous ceux que nous venons de retracer , n'est peut-être ni le moins surprenant , ni le moins susceptible de réflexions. C'est aux philosophes à le voir tel qu'il est , à le montrer tel qu'il est à la posterité , à faire connaître aux sages de toutes les nations , comment les passions & la haine ont servi , sans le savoir , la raison & la justice dans cette catastrophe inattendüe.

Pour s'expliquer avec impartialité sur la destruction des Jésuites

en France, l'objet de cet écrit, il faut reprendre les choses de très-haut, remonter jusqu'à l'origine de cette société fameuse, exposer sous un même point de vüe les obstacles qu'on lui a opposés, les progrès qu'elles a faits, les coups qu'elle a portés & reçus, enfin les causes aparentes & secrètes, qui l'ont amenée sur le bord du précipice, & qui ont fini par l'y jeter.

Il y a un peu plus de 200. ans que la société des Jésuites a pris naissance. Son fondateur fut un gentilhomme Espagnol, qui ayant eu la cervelle échauffée par des romans de chevalerie, & ensuite par des livres de dévotion, se mit en tête d'être le Don Quichotte de la Vierge (a),

(a) Voyez les écrivains Jésuites de la vie de St. Ignace.

d'aller prêcher aux infidèles la religion chrétienne qu'il ne savait guères , & de s'associer pour cela avec les aventuriers qui voudraient bien se joindre à lui.

On doit s'étonner sans doute , qu'un ordre , devenu si puissant & si célèbre , ait eu pour instituteur un pareil homme. Cet instituteur fut pourtant assez avisé , pour ne vouloir pas entrer dans l'ordre des Théatins , qu'un cardinal , devenu Pape quelques années après , venait d'établir un peu avant que les Jésuites commençassent à paraître. *Ignace* , malgré toutes les oppositions que la société naissante éprouvait , aima mieux être législateur d'un institut que de s'assujettir à des loix qui ne fussent pas les siennes. Il semble qu'il prévint dès - lors la future grandeur de son ordre ,

& le peu de fortune que l'autre devait faire , quoique destiné à être de nos jours le berceau d'un pieux prélat , élevé du sein de cet ordre (par une providence impénétrable) aux premières dignités de l'état & de l'église. (b)

Ignace eut encore l'esprit de sentir , qu'une société qui faisait profession particulière de dévouement au St. Siège , trouverait infailliblement de l'appui auprès du chef de l'église Romaine , & par ce moyen chez les princes catholiques , ses enfans chéris & fidèles ; & qu'ainsi cette société triompherait à la longue des obstacles passagers qu'elle pouvait rencontrer dans son origine. C'est dans cette vue qu'il lui donna ces

(b) Le père Boyer théatin , ensuite évêque de Mirepoix , & depuis précepteur des enfans de France.

fameuses constitutions , perfecti-
onnées depuis , & toujours sur
le même plan , par deux succes-
seurs bien supérieurs à *Ignace* ,
par les deux généraux *Lainex*
& *Aquaviva* , si célèbres dans les
annales jésuitiques ; ce dernier
surtout , intrigant , adroit , &
plein de grandes vuës , fut par
toutes ces raisons très propre au
gouvernement d'une société am-
bitieuse ; elle lui est redevable
plus qu'à tout autre de ce régi-
me si bien conçu & si sage , qu'on
peut apeller le chef-d'œuvre de
l'industrie humaine en fait de po-
litique , & qui a contribué pen-
dant deux cent ans à l'agrandif-
sement & à la gloire de cet ordre.
Le même régime , il est vrai , a
fini par être la cause ou le motif
de la destruction des Jésuites en
France ; mais tel est le sort de

toutes les grandeurs & de toutes les puissances humaines ; il est dans leur nature de dépérir & de s'éteindre quand elles sont arrivées à un certain degré d'accroissement & d'éclat. L'empire des Assyriens, celui des Perses, l'empire Romain même, ont disparu, précisément parce qu'ils étaient devenus trop vastes & trop puissans. Ces exemples doivent consoler les Jésuites, s'il est possible que l'orgueil jésuitique se console.

On ne peut mieux comparer cette société, partout entourée d'ennemis, & partout triomphante l'espace de deux siècles, qu'aux marais de la Hollande, cultivés par un travail opiniâtre, affligés par la mer qui menace à chaque instant de les engloutir, & sans cesse opposant leurs digues à cet élément destructeur. Qu'on

perce la digue en un seul endroit , la Hollande sera submergée après tant de siècles de travaux & de vigilance. C'est aussi ce qui est arrivé à la société ; ses ennemis ont enfin trouvé l'endroit faible, & percé la digues ; mais ceux qui l'avaient construite avec tant de soins & de patience , ceux qui ont ensuite veillé si longtems à sa conservation , ceux qui ont cultivé avec tant de succès le terrain que protégeait cette digue, n'en méritent pas moins d'éloges.

A peine la *compagnie de Jésus* (car c'est le nom qu'elle avait pris) commença-t-elle à se montrer en France , qu'elle essuya des difficultés sans nombre pour s'y établir. Les universités surtout firent les plus grands efforts pour écarter ces nouveaux venus ; il est difficile de décider , si cette

oposition fait l'éloge ou la condamnation des Jésuites qui l'éprouvèrent. Ils s'annonçaient pour enseigner gratuitement ; ils comptaient déjà parmi eux des hommes savans & célèbres , supérieurs peut-être à ceux dont les universités pouvaient se glorifier ; l'intérêt & la vanité pouvaient donc suffire à leurs adversaires , au moins dans ces premiers momens , pour chercher à les exclure. On se rapelle les contradictions semblables que les ordres mendians essuyèrent de ces mêmes universités quand ils voulurent s'y introduire ; contradictions fondées à peu près sur les mêmes motifs , & qui n'ont cessé que par l'état où sont tombés ces ordres devenus incapables d'exciter l'envie.

D'un autre côté , il est très

vraisemblable que la société, fière de l'appui qu'elle trouvait parmi tant d'orages, fournissait des armes à ses adversaires en les bravant ; elle semblait s'annoncer dès-lors avec cet esprit d'invasion qu'elle n'a que trop montré depuis, mais qu'elle a eu soin de couvrir dans tous les tems du masque de la religion & du zèle pour le salut des ames. Ce désir de s'étendre & de dominer perçait déjà de toutes parts ; elle s'insinuait dans la confiance de plusieurs souverains ; elle cabalait chez quelques autres : Elle se rendait redoutable aux évêques par la dépendance qu'elle affectait de la seule cour de Rome ; enfin plus elle s'agrandissait, plus elle semblait justifier par son crédit & ses intrigues l'acharnement de ses ennemis contre elle. *Gou-*

verner l'univers, non par la force, mais par la religion ; telle parait avoir été la devise de cette société dès son origine ; devise qu'elle a laissé voir davantage à mesure que son existence & son autorité se sont accrues.

Jamais elle n'a perdu de vuë, ni cet objet, ni le moyen (aussi doux qu'efficace) qu'elle devait employer pour y parvenir. Elle est peut-être la seule de toutes les compagnies, comme la maison d'Autriche la seule de toutes les puissances de l'Europe, qui ait eu une politique uniforme & constante ; avantage inestimable pour les corps & les maisons souveraines. Les particuliers ne font que passer, & sont assujettis dans ce court intervalle à un petit cercle d'événemens qui ne leur permettent guères d'avoir

(23)
de systême immuable. Les corps
& les grandes maisons subsisteroient
longtems ; & s'ils suivent tou-
jours les mêmes projets , la scène
du monde qui change sans cesse
amène enfin tôt ou tard des cir-
constances favorables à leurs
vuës. Il faut , quand on s'est dé-
claré leur ennemi , ou les anéan-
tir absolument , ou finir par être
leur victime ; tant qu'il leur reste
un souffle , ils ne cessent pas d'être
redoutables. *Vous avez tiré
l'épée contre les Jésuites* , disait un
homme d'esprit à un philosophe ;
bé bien , jetez le foureau au feu.
Mais les particuliers , quelque
nombreux & quelque animés
qu'ils soient , ont bien peu de
force contre un corps ; aussi les
Jésuites si décriés , si attaqués ,
si détestés , subsisteroient peut-
être encore avec plus d'éclat que

jamais, s'ils n'avaient eu pour ennemis irréconciliables d'autres corps toujours subsistans comme eux, & aussi constamment occupés du projet de les exterminer, qu'ils l'ont été de celui de s'agrandir.

La manière dont cette société s'est établie dans les lieux où elle a trouvé le moins de résistance, décèle bien le projet que nous lui avons attribué, *de gouverner les hommes*, & de faire servir *la religion* à ce dessein. C'est par-là que les Jésuites ont acquis dans le Paraguai une autorité monarchique, fondée, dit-on, sur la seule persuasion & sur la douceur de leur gouvernement; souverains dans ce vaste pays, ils y rendent heureux, à ce qu'on assure, les peuples qui leur obéissent, & qu'ils sont venus à bout de

de se soumettre sans employer la violence ; le soin , avec lequel ils écartent les étrangers , empêche de connaître les détails de cette singulière administration ; mais le peu qu'on en a découvert en fait l'éloge , & ferait peut-être désirer , si les relations sont fidèles , que tant d'autres contrées barbares , où les peuples sont opprimés & malheureux , eussent eu , ainsi que le Paraguai , des jésuites pour apôtres & pour maîtres. S'ils avaient trouvé en Europe aussi peu d'obstacles à leur domination , que dans cette vaste contrée de l'Amérique , il est à croire qu'ils y domineraient aujourd'hui avec le même empire : La France , & les états où la philosophie a pénétré pour le bonheur des hommes , y eussent sans doute beau-

coup perdu ; mais quelques autres nations peut-être n'en auraient pas été plus à plaindre. Le peuple ne connaît qu'une seule chose , les besoins de la nature , & la nécessité de les satisfaire ; dès qu'il est par sa situation à l'abri de la misère & de la souffrance , il est content & heureux ; la liberté est un bien qui n'est pas fait pour lui , dont il ignore l'avantage , & qu'il ne possède guères que pour en abuser à son propre préjudice ; c'est un enfant qui tombe & se brise dès qu'on le laisse marcher seul , & qui ne se relève que pour battre sa gouvernante ; il faut le bien nourrir , l'occuper sans l'écraser , & le conduire sans lui laisser trop voir ses chaînes. *Voilà , dit-on , ce que les Jésuites font au Paraguai ;*

voilà probablement ce qu'ils auraient fait partout ailleurs, si on avait voulu le permettre. Mais en Europe, où on avait déjà tant de maîtres, on n'a pas jugé à propos d'en souffrir de nouveaux; cette résistance si naturelle a irrité les Jésuites, & les a rendu méchans; ils ont fait éprouver aux nations qui refusaient leur joug, tous les maux que ces nations cherchaient à leur faire; utiles & respectés au Paraguai, où ils ne trouvaient que docilité & douceur, ils sont devenus dangereux & turbulens en Europe, où ils ont rencontré des dispositions un peu différentes; & ce n'est pas sans raison qu'on a dit, que puisqu'ils faisaient tant de bien dans un coin de l'Amérique, & tant de mal ailleurs, il falait donc les envoyer tous

dans le seul endroit où ils n'étaient pas nuisibles , & en purger le reste de la terre.

Revenons à la France , ou plutôt à l'histoire de l'établissement de la société dans ce royaume. Déjà les Jésuites , soutenus par la protection des papes & par celle des rois , avaient réussi , malgré la résistance des universités , à obtenir de très grands avantages , à fonder plusieurs maisons , à élever enfin dans Paris même un collège , regardé par les autres avec envie : l'établissement de ce collège avait éprouvé plusieurs assauts à différentes reprises ; d'abord *Etienne Pasquier* , si connu par son esprit satyrique , & plusieurs années après *Antoine Arnauld* , père du docteur , avaient successivement prononcé contre les Jésuites ces plai-

doyers fameux , où quelques vérités se trouvent jointes à beaucoup de déclamations ; la société , victorieuse dans ces deux procès , avait obtenu par provision la liberté de continuer ses leçons ; l'université de Paris fut obligée de le souffrir , & se crut encore trop heureuse de n'être pas contrainte à admettre dans son sein ces hommes ambitieux & remuans , qui bientôt se seraient emparés du pouvoir ; peut-être même n'a-t-elle échappé à ce joug , que parce que les Jésuites ont dédaigné de le lui faire porter ; vraisemblablement ils se sentaient assez forts pour élever avec succès autel contre autel ; & leur vanité , flattée de faire bande à part , nourrissait dès-lors l'espérance qu'elle n'a que trop réalisée , d'enlever aux universités l'é-

ducation de la plus brillante noblesse du royaume.

Au milieu de cette guerre des universités & des parlemens contre les Jésuites, l'assassinat de *Henri IV.* par *Jean Chatel*, écolier de ces pères, fut comme le signal d'un nouvel orage contre eux, & fit éclater la foudre qui roulait depuis longtems sur leurs têtes. Le jésuite *Guignard*, convaincu d'avoir composé dans le tems de la ligue des manuscrits favorables au régicide, & de les avoir gardés après l'amnistie, périt du dernier supplice; & les parlemens qui depuis longtems voyaient de mauvais œil ces usurpateurs, & qui ne cherchaient qu'une occasion favorable pour s'en défaire, les bannirent du royaume comme *une société détestable & diabolique*.

que , corruptrice de la jeunesse , & ennemie du roi & de l'état ; c'étaient les termes de l'arrêt.

Il est malheureusement trop certain (& l'histoire de ces tems affreux en fournit d'affligeantes preuves) que les maximes, qu'on reprochait à *Guignard* & aux Jésuites sur le meurtre des rois , étaient alors celles de tous les ordres religieux , & de presque tous les ecclésiastiques. *Henri III.* avait été assassiné par un fanatique de l'ordre des Jacobins ; leur prieur *Bourgoin* venait d'être écartelé pour cette doctrine ; un chartreux nommé *Ouin* avait attenté à la vie de *Henri IV* ; cette abominable théologie était celle des chefs de la ligue , parmi lesquels on comptait des curés & des évêques ; c'était même , si on ose le dire , celle d'u-

ne grande partie de la nation , que le fanatisme avait renduë imbécille & furieuse. Le crime de la société était donc celui de beaucoup d'autres. Mais l'acharnement de la cour de Rome contre *Henri IV* , la profession particulière que faisaient les Jésuites de dévouement à cette cour ambitieuse , enfin la confiance que le roi leur avait marquée en leur permettant l'instruction de la jeunesse ; tous ces motifs , fortifiés par la juste haine que leur ambition avait excitée , les faisaient juger avec raison plus dangereux & plus coupables. Jamais on n'a reproché aux Jacobins *Bourgoin* & *Clément* leurs confrères assassins , comme on a reproché aux Jésuites *Chatel* leur écolier & *Guignard* leur camarade ; c'est que les Jacobins sont

peu redoutés , & que les Jésuites étaient craints & odieux.

Dans leur defastre presque général , deux parlemens les avaient conservés , ceux de Bourdeaux & de Toulouse ; d'ailleurs , en les bannissant du reste du royaume , on n'avait ni aliéné ni dénaturé leurs biens ; les magistrats , qui les avaient proscrits , avaient fait cette grande faute ; ces pères , qui avaient encore un coin de la France pour asyle , profitèrent du peu de souffle qui leur restait pour préparer leur résurrection ; ils joignirent à leurs intrigues au dedans du royaume l'apui de plusieurs souverains , & surtout de la cour de Rome que *Henri IV.* craignait de mécontenter ; & malgré les justes remontrances des parlemens , ils obtinrent leur retour peu d'années après

qu'ils avoient été bannis. *Henri IV.* fit beaucoup plus pour eux ; soit qu'ils eussent trouvé moyen de se rendre agréables à ce prince , soit qu'il espérait trouver en eux plus de facilité pour accorder avec ses amours la nouvelle religion qu'il professait , soit enfin , ce qui est plus vraisemblable , que ce grand & malheureux roi , tant de fois assassiné , & toujours en danger de l'être , craignit & voulut ménager ces renards accusés d'avoir des tigres à leurs ordres , il leur donna en France des établissemens considérables , entr'autres le magnifique collège de la Flèche , où il voulut que son cœur fût porté après sa mort ; enfin , comme pour les intéresser plus particulièrement à sa conservation , au milieu des bruits qui couraient contr'eux , il prit

un jésuite pour confesseur. On prétend qu'il en usa ainsi pour avoir, dans sa cour même & auprès de lui, un ôtage qui lui répondît de cette société suspecte & dangereuse ; on ajoute que les Jésuites n'avaient été rapellés qu'à condition de donner cet ôtage ; si la chose est vraie, il faut avouer qu'ils ont sù en habiles gens faire servir à leur grandeur une loi humiliante en elle-même, & profiter adroitement, pour augmenter leur crédit, de la défiance & de la crainte qu'ils avaient inspirée.

Louis XIII. qui régna après *Henri IV.*, ou plutôt *Richelieu* qui régna sous son nom, continua de favoriser les Jésuites ; il pensait que leur zèle & leur conduite régulière serviraient tout à la fois d'exemple & de frein au

clergé ; & que la permission d'enseigner qu'on leur accordait , & dont ils s'acquittaient avec succès , serait pour les universités un objet d'émulation.

Ce grand ministre ne se trompait pas. On ne peut disconvenir que les Jésuites , & surtout ceux de France , n'ayent produit un grand nombre d'ouvrages utiles pour faciliter aux jeunes gens l'étude des lettres ; ouvrages dont les universités mêmes ont profité pour en produire à leur tour de semblables , & peut-être de meilleurs encore ; les uns & les autres sont connus ; & le public impartial leur a fait l'accueil favorable qu'ils méritaient.

Ajoutons (car il faut être juste) qu'aucune société religieuse , sans exception , ne peut se glorifier d'un aussi grand nombre d'hom-

mes célèbres dans les sciences & dans les lettres. Les mendiants, même dans le tems de leur plus grand éclat, n'ont été que des scholastiques, les Bénédictins que des compilateurs, les autres moines que des ignorans (a). Les Jésuites se sont exercés avec succès dans tous les genres, éloquence, histoire, antiquités, géométrie, littérature profonde & agréable; il n'est presque aucune classe d'écrivains où elle ne compte des hommes du premier mérite; elle a même eu jusqu'à de bons écrivains François, avantage dont aucun autre ordre ne peut se glorifier; c'est que la société des gens du monde est né-

(a) On parle ici en général; car on convient qu'il s'est trouvé, & qu'il se trouve encore, dans les autres ordres quelques hommes de mérite.

cessaire pour bien écrire dans sa langue, & que les Jésuites par la nature de leurs fonctions ont été plus répandus dans le monde que les autres.

On assure que le feu cardinal *Passionei* qui détestait ces pères (en quoi il pouvait avoir de bonnes raisons) pouffait la haine contre eux jusqu'au point de n'admettre dans sa belle & nombreuse bibliothèque aucun écrivain de la société; j'en suis fâché pour la bibliothèque & pour le maître; l'une y perdait beaucoup de bons livres; & l'autre, si philosophie d'ailleurs à ce qu'on assure, ne

(b) On fait par une voye très respectable & très sûre, que ce père de l'église était il y a quelques mois à Petersbourg où il écrivait, pour avoir du pain, des panégyriques à une grande princesse, qui fait de ses éloges le même

l'était guère à cet égard. Si quelque chose doit consoler les Jésuites, c'est que ce même cardinal, ennemi si juré de tous leurs ouvrages, avait eu le malheur d'accueillir & de louer les rapsodies de cet *Abraham Chaulmeix*, dont le nom même est devenu ridicule, & qui est aujourd'hui remis à sa place, après avoir été cité & célébré comme une manière de père de l'église.

(b)

La société doit à la forme de son institut (si décriée à d'autres égards) cette variété de talens qui la distinguent. Elle n'en re-

cas que de ses écrits. Il ne manquait plus à la honte de ceux qui l'ont mis en œuvre, que de le laisser, comme ils font, dans la misère, & obligé d'aller mendier à six cent lieues sa subsistance avec avilissement.

jette d'aucune espèce, & ne demande point d'autre condition pour être admis parmi ses membres, que de pouvoir être utile; pour engager sa liberté, il faut payer partout, jusques chez les mendiants; les Jésuites ne connaissent point ce vil intérêt, ils acquièrent avec plaisir & gratuitement tout sujet dont ils espèrent tirer parti; personne n'est inutile chez eux; ceux dont ils attendent le moins, ils en font, selon leur propre expression, *des missionnaires* pour les villages, ou *des martyrs* pour les Indes. Ils n'ont pas même dédaigné de très grands seigneurs, assez peu dignes du nom qu'ils portaient pour se faire Jésuites, comme un *Charles de Lorraine* & plusieurs autres; leur nom a servi du moins de décoration à l'ordre, s'il n'a

du y être bon à autre chose ; on pourrait les apeller les *honoraires* de la société.

Deux autres raisons semblent avoir contribué à donner aux Jésuites sur tous les autres ordres l'avantage d'un plus grand nombre d'hommes estimables par leurs talens & leurs ouvrages ; la première c'est la durée du noviciat , & la loi qui ne permet pas de se lier par les derniers vœux avant trente-trois ans ; les supérieurs ont plus de tems pour connoître les sujets , pour les juger , & pour les tourner vers l'objet auquel ils sont le plus propres ; ces sujets d'ailleurs , engagés dans un âge mûr , après une longue épreuve & tout le tems nécessaire pour la réflexion , sont moins exposés au dégoût & au repentir , plus attachés à

la compagnie, & plus disposés à employer leurs talens pour sa gloire, & pour la leur, qui ne vient qu'après.

Une seconde raison de la supériorité des Jésuites sur les autres ordres en fait de sciences & de lumières, c'est qu'ils ont tout le tems de se livrer à l'étude, jouissant sur ce point d'autant de liberté qu'on peut en jouir dans une communauté régulière, n'étant point assujettis, comme les autres religieux, à des pratiques de dévotion minutieuses, & à des offices qui absorbent la plus grande partie de la journée. Si on ne savait que la haine fait armes de tout, on aurait peine à croire que durant leur grand & funeste procès, on leur ait fait sérieusement un crime, dans quelques brochures jan-

senistes, de ne pas s'assembler comme tant d'autres moines pour dire en commun matines & complies; comme si une société religieuse (dont le premier devoir est d'être utile) n'avait rien de mieux à faire que de chanter ennuyeusement de mauvais Latin plusieurs heures par jour. On dira peut-être que des religieux sont uniquement faits pour prier; à la bonne heure; en ce cas qu'on les enferme dans leurs maisons pour y prier tout à leur aise, & qu'on les empêche de se mêler d'autre chose.

Cette suppression d'office & de chant chez les Jésuites, avant que d'être contr'eux un sujet de reproche, en avait été un de plaisanterie, suivant le génie de notre nation; *Les Jésuites, disaient-on, ne savent point chanter, par-*

ce que les oiseaux de proie ne le savent pas ; ce sont , disait-on encore , des gens qui se levent à quatre heures du matin pour réciter ensemble les litanies à huit heures du soir. Les Jésuites ont eu le bon esprit de rire les premiers de ces épigrammes françaises , & de ne rien changer à leur manière de vivre ; ils ont cru plus utile & plus honorable pour eux d'avoir des *Pétau* & des *Bourdaloue* , que des fainéans & des chantres.

Il faut avouer néanmoins que parmi les sciences & les arts , deux genres ont été faibles chez les Jésuites , la poésie française & la philosophie. Le meilleur de leurs poètes français est au dessous du médiocre ; mais la poésie française demande , pour y exceller , une finesse de tact & de goût , qui ne peut s'acquérir qu'en fréquentant

le monde beaucoup plus qu'un religieux ne doit se le permettre ; cette école de l'urbanité & de la délicatesse est peut-être la seule chose qui ait manqué au jésuite *Le Moine* pour être un poëte du premier ordre ; car ce jésuite , suivant le jugement qu'en a porté un de nos plus grands maîtres , avait d'ailleurs une imagination prodigieuse (c). Quand on demandera pourquoi les Jésuites n'ont point eu de poëtes français , il faudra demander pourquoi les universités n'en ont pas eu davantage , & pourquoi tant de poëtes latins modernes , pris dans tous les corps & dans tous les états , n'ont pû réussir à faire deux vers français supportables.

(c) Mr. de *Voltaire* dans son excellent catalogue des écrivains du siècle de *Louis XIV.*

La philosophie (j'entends la véritable, car la scholastique n'en est que la lie & le rebut) n'a pas été non plus fort brillante chez les Jésuites; mais l'a-t-elle été davantage dans les autres ordres religieux? Il est presque impossible qu'un homme de communauté devienne un grand philosophe; l'esprit de corps, l'esprit monastique surtout, & plus que tout autre peut-être, l'esprit dominant de la société, celui d'un dévouement servile à ses supérieurs, donne à la raison trop d'entraves, contraires à cette liberté de penser si nécessaire à la philosophie. *Mallebranche* est le seul philosophe célèbre qui ait appartenu à une congrégation régulière; mais cette congrégation est composée d'hommes libres; & d'ailleurs *Mallebranche* est peut-être moins

un grand philosophe, qu'un excellent écrivain en philosophie.

Si quelque ordre (nous le dirons en passant) eût pû espérer de le disputer aux Jésuites dans les sciences & les lettres, & peut-être de l'emporter sur eux, c'est cette congrégation de l'Oratoire dont *Mallebranche* a été un des membres les plus distingués. La liberté dont on y jouit sans être jamais lié par des vœux, la permission de penser autrement que ses supérieurs, & de faire usage de ses talens à son gré, voilà ce qui a donné à l'Oratoire des prédicateurs excellens, des savans profonds, des hommes illustres de toute espèce. Aussi les Jésuites ont bien senti ce qu'ils avaient à craindre de pareils rivaux. Ils les ont persécutés; & les Oratoriens ont eu la simpli-

cité de leur prêter le flanc en se faisant Jansenistes. (*d*) Par-là ils ont fourni un prétexte aux attaques de leurs ennemis, & ont eu la douleur de voir le délabrement de leur congrégation, arrivé par leur propre faute. Ils viennent à la vérité de recueillir quelques lambeaux de la dépouille des Jésuites ; mais il est difficile que ces lambeaux puissent remplacer ce qu'ils ont perdu. On doit d'ailleurs leur rendre cette justice, qu'ils n'ont pas marqué d'empressement à profiter de la ruine de leur adversaires ; la société dans son malheur a éprouvé de la part des
Orato-

(*d*) Ils en étaient bien éloignés en 16 lorsqu'ils défendirent à tous les sujets de la congrégation d'enseigner le JANSENISME & le CARTESIANISME.

Oratoriens une modération dont elle ne leur avait pas donné l'exemple. Mais que cette modération soit jouée ou sincère, il est difficile de se persuader que l'Oratoire se relève jamais avec éclat des coups que lui ont portés les Jésuites ; le vernis de jansénisme dont il est toujours taché, & qui le rend au moins suspect à la plupart des évêques, la prévention presque générale du public & de la plupart des magistrats contre les communautés, de quelque espèce qu'elles puissent être, & surtout l'esprit philosophique qui fait de jour en jour des progrès, semble annoncer la fin de cette congrégation & des autres.

Si la culture des sciences & des lettres a servi à rendre la société recommandable ; & l'intri-

gue à la rendre puissante , un autre moyen n'a pas peu contribué à la rendre redoutable à ses adversaires , c'est l'union de tous ses membres pour le bien de la cause commune. Dans les autres sociétés les intérêts & la haine réciproque des particuliers nuisent presque toujours au bien du corps ; chez les Jésuites il en est tout autrement. Ce n'est pas que dans cette compagnie les particuliers s'aiment plus qu'ailleurs ; peut-être même se haïssent-ils davantage , étant par leurs constitutions espions & délateurs nés les uns des autres ; cependant attaquez un seul d'entr'eux , vous êtes sûr d'avoir la société entière pour ennemie. Ainsi autrefois le sénat & le peuple Romain , souvent divisés par des dissensions intestines , se réunissaient au seul

nom des Carthaginois ou de *Mithridate*. Il n'y a point de jésuite qui ne puisse dire , comme cet esprit malin de l'écriture, *Je m'appelle Légion* ; jamais républicain n'aima la patrie comme chaque jésuite aime la société ; le dernier de ses membres s'intéresse à sa gloire dont il croit qu'il rejailit sur lui quelques rayons : Il n'y a pas (si j'ose parler ainsi) jusqu'à leur frère apothicaire ou cuisinier qui n'en soit vain & jaloux. Tous à la fois sont mis en action par ce ressort unique , qu'un seul homme dirige à son gré ; & ce n'est pas sans raison qu'on les a définis *une épée nue dont la poignée est à Rome*. L'amour qu'ils ont pour leur société subsiste même dans presque tous ceux qui en sont sortis ; soit attachement réel fondé sur la re-

connaissance , soit politique fondée sur l'intérêt ou sur la crainte , il n'est presque point d'ex-jésuite qui ne conserve des liaisons avec ses anciens confrères , & qui , ayant même à se plaindre d'eux , ne se montre attaché à leurs intérêts , & prêt à les défendre contre leurs ennemis. Au reste , cet attachement des Jésuites à leur compagnie ne peut être que l'effet de l'orgueil qu'elle leur inspire , & point du tout des avantages qu'elle procure à chacun de ses membres. Indépendamment du peu de confiance & d'amitié réelle qu'ils ont les uns pour les autres , & de la vie dure qu'ils mènent dans l'intérieur de leurs maisons , les particuliers , quelque mérite qu'ils ayent , ne sont considérés dans le corps qu'à proportion du talent qu'ils ont pour

l'intrigue; le mérite modeste, ou borné au travail du cabinet, y est méconnu, peu considéré, quelquefois persécuté, si par malheur l'intérêt pressant de la société le demande; on a vu dans ces derniers tems les pères *Brumoi* & *Bougeant*, les derniers jésuites qui ayent eu un mérite véritable & solide, mourir de chagrin sous le poids des persécutions que leurs confrères furent obligés de leur faire souffrir: ces deux hommes, plus philosophes & plus éclairés que leur état ne semblait le leur permettre, furent sacrifiés par la société aux cris qu'ils excitèrent, l'un pour avoir approuvé un ouvrage où le régent du royaume (mort il y avait 20. ans) était indirectement attaqué; l'autre pour un plaisanterie philosophique sur *le langage*

des bêtes, qu'on l'obligea de réparer en le confinant à la Flèche, & en le chargeant de la *confection* d'un catéchisme qui le conduisit au tombeau, accablé de dégoût & d'ennui. Cent ans auparavant, *Pétau*, le fameux *Pétau*, avait pensé essuyer un sort à peu près semblable, pour avoir prétendu qu'avant le concile de Nicée l'église n'était pas trop décidée sur la divinité du Verbe (g); Il mourut au collège des Jésuites de Paris, abandonné & manquant de tout. Il semble que la devise de la société ait été celle des anciens Romains; *Salus populi suprema lex esto.* (h)

(g) V. V. Le dict. de *Bayle* au mot *Pétau*. Voyez aussi le *Longueruana* I^{re}. Part. p. 86.

(h) *Le salut du peuple est la suprême loi.*

A tous ces moyens d'augmenter leur considération & leur crédit, ils en joignent un autre non moins efficace; c'est la régularité de la conduite & des mœurs. Leur discipline sur ce point est aussi sévère que sage; & quoi qu'en ait publié la calomnie, il faut avouer qu'aucun ordre religieux ne donne moins de prise à cet égard. Ceux même d'entr'eux qui ont enseigné la doctrine la plus monstrueuse, qui ont écrit sur les matières les plus obscènes, ont mené la vie la plus édifiante & la plus exemplaire. C'était aux pieds du crucifix que le pieux *Sanchez* écrivait son abominable & dégoûtant ouvrage; & on a dit en particulier d'*Escobar*, également connu par l'austérité de ses mœurs & par le relâchement de sa morale, qu'il achetait le

ciel bien cher pour lui-même, & le donnait à bon marché aux autres.

On a vû les succès que les Jésuites avaient sù se procurer à la cour de France ; leur progrès était à peu près le même dans presque toutes les cours ; au commencement de ce siècle il n'y avait en Europe aucun prince catholique dont ils ne dirigeassent la conscience, & dont ils n'eussent obtenu les graces les plus signalées ; partout les ennemis frémissaient, & partout ils se moquaient de leurs ennemis.

Ils ne bornaient pas leur ambition à l'Europe ; toujours pleins du projet de gouverner, & de gouverner par la religion, ils envoyaient aux Indes & à la Chine des missionnaires, qui y portaient le christianisme pour le peuple,

& les sciences prophanes pour les princes, pour les grands, & pour les hommes éclairés, que ce moyen pouvait leur rendre favorables.

Arrêtons nous un moment ici, & examinons plus particulièrement, par quel genre d'enseignement & de doctrine les Jésuites ont sçu faire de si grands progrès chez les nations chrétiennes & chez celles qui ne l'étaient pas.

La religion que nous professons roule sur deux points, ses dogmes & sa morale. Parmi les dogmes il en est, comme la trinité, la rédemption, la présence réelle, &c. qui, en paraissant confondre l'esprit humain, ne lui offrent à croire que des vérités spéculatives en elles-mêmes; ces sortes de vérités, quel-

que obscures qu'elles semblent à la raison , & quelque soumission qu'elles en exigent , ne sont pas celles qui trouvent le plus d'opposition dans la multitude ; naturellement portée pour le merveilleux , elle est disposée à adopter aveuglément les erreurs les plus absurdes en ce genre , & à plus forte raison les vérités qui ne sont qu'incompréhensibles , pourvu qu'elles ne contredisent pas ses penchans. Les Jésuites ont donc prêché ces vérités dans toute leur exactitude , ils sentaient bien qu'ils ne risquaient pas beaucoup. Mais il est d'autres dogmes , comme ceux de la prédestination & de la grace , qui tiennent à la pratique de la religion , & qui , prêchés dans toute leur rigueur à des esprits non préparés , seraient peu pro-

pres à faire des profelites. Il faut bien se garder, dit le sage & pieux Mr. *Fleuri*, d'annoncer *d'abord* aux infidèles les articles de notre croyance qui pourraient trop les révolter. Suposons un missionnaire qui vienne dire brusquement à des sauvages; *Mes enfans, je vous annonce un Dieu que vous ne pouvez servir dignement sans une grace spéciale, qu'il a résolu de toute éternité de vous donner ou de vous refuser.* Hé bien, lui diraient les sauvages, *nous l'attendrons cette grace, & en l'attendant, nous resterons dans notre croyance.* Quels succès auraient eu les Jésuites, s'ils s'y'étaient pris de la sorte? Qu'un Janseniste eût été à leur place prêcher sa doctrine repoussante (qu'il appelle néanmoins modestement la doctrine de *St. Augustin* & de *St.*

Paul) il eût été bientôt, ou abandonné comme un fou, ou chassé par le peuple à coups de pierres. Les Jésuites se sont conduits bien plus adroitement ; ils ont prouvé, à ce que disent leurs ennemis, la vérité de cette maxime de l'écriture, que les enfans de ténèbres agissent avec plus de prudence dans leurs affaires que les enfans de lumière ; ils ont prêché aux peuples qu'ils voulaient convertir le pélagianisme dont ils font profession, & qui est beaucoup plus accommodé à la faiblesse & à la vanité humaine ; mais non seulement ils ont prêché plus humainement que n'auraient fait les Jansenistes, ils ont prêché plus habilement que n'aurait fait *Pélage* lui-même. L'hérésie de ce moine ne fit pas autant de fortune qu'elle l'aurait

ou, parce qu'il restait à moitié
chemin. *Pélage*, en rendant à la
liberté ses droits, lui imposait
des obligations sévères par la
morale dont il recommandait la
pratique; cette morale était celle
du christianisme dans toute son
austérité, le renoncement à soi-
même, la pénitence la plus ri-
goureuse, le combat continuel
contre ses passions; les Jésuites
ont senti que ces devoirs pénibles
n'étaient pas faits pour le com-
mun des hommes, & c'était la
multitude qu'ils voulaient attirer
à eux. Après avoir adouci ce
que les dogmes de la prédestina-
tion & de la grace ont de trop
dur en apparence; ils en ont fait
tant de ce que les obligations
imposées par le christianisme ont
de trop difficile. Les grands,
pour la plupart, sont par le vice

de leur éducation, superstitieux, ignorans & adonnés à leurs passions. Ils leur permirent d'avoir des maîtresses, pourvû qu'ils marquassent du zèle pour la religion, & de l'attachement à ses pratiques extérieures, qui ne sont plus qu'une espèce d'amusement quand les passions sont satisfaites, & qui servent d'ailleurs aux consciences peu éclairées, de calmant, ou si l'on veut, de palliatif dans leurs remords. Ils suivirent à peu près le même plan pour tous ceux qu'ils dirigeaient, & réussirent à se faire par ce moyen un grand nombre de partisans; l'esprit jésuitique dans la manière d'enseigner la religion est assez bien représenté par la définition que l'abbé Boileau donnait de ces pères; *Ce sont, dit-il, des gens qui allongent le symbole, & accourcissent le décalogue.*

Je ne puis m'empêcher de remarquer à cette occasion une singulière contradiction de l'esprit humain en matière de religion. Les Jansenistes sont à la fois ce qu'il ne paraît pas qu'on puisse être ensemble, *prédestinariens* dans le dogme, & *rigoristes* dans la morale; ils disent à l'homme: *Vous avez de grands devoirs à remplir, mais vous ne pouvez rien de vous-même; & quoi que vous fassiez, quelques vertus humaines que vous pratiquiez, chacune de vos actions sera UN NOUVEAU CRIME, à moins que Dieu ne la sanctifie par sa grace, que vous n'obtiendrez pas si vous n'y êtes prédestinés gratuitement & avant la prévision de vos mérites.* Il faut avouer que cette doctrine est douce, propre à consoler, & surtout conséquente! mais dans ces sortes de ma-

tières il ne s'agit pas d'être conséquent & raisonnable; c'est le caractère de celui qui dogmatise; ce n'est pas la logique, qui lui dicte ce qu'il doit prêcher. Le janseniste, impitoyable de sa nature, l'est également & dans le dogme & dans la morale qu'il enseigne; il s'embarrasse peu que l'une soit en contradiction avec l'autre; la nature du Dieu qu'il prêche (& qui heureusement pour nous n'est que le sien) est d'être dur comme lui, & dans ce qu'il veut qu'on fasse, & dans ce qu'il veut qu'on croye. Que penserait-on d'un monarque qui dirait à un de ses sujets: *Vous avez les fers aux pieds, & vous n'êtes pas le maître de les ôter; cependant je vous avertis que si vous ne marchez tout à l'heure, & long-tems, & fort droit, sur le bord*

de ce précipice où vous êtes, vous serez condamné à des supplices éternels? (i) Tel est le Dieu des Jansenistes: telle est leur

(i) On ne sera peut-être pas fâché de voir ce qu'un philosophe de beaucoup d'esprit, & plein de mépris d'ailleurs pour toutes les querelles théologiques, pensait sur cette charmante doctrine. „ Se peut-il qu'on donne au mot de *liberté* un sens aussi forcé que celui que lui donnent les Jansenistes? Nous sommes donc, selon eux, comme une bille sur un billard, indifférente à se mouvoir à droite ou à gauche; mais dans le tems même qu'elle se meut à droite, on la soutient encore indifférente à s'y mouvoir, par la raison qu'on aurait pû la pousser à gauche. Voilà ce qu'on ose appeler en nous *liberté*, une liberté purement passive, qui signifie seulement l'usage différent que le créateur peut faire de nos volontés, & non pas l'usage que nous en pouvons faire nous-mêmes „ mes

théologie dans sa pureté originale & primitive. *Pélage*, dans son erreur, était plus raisonnable. Il dit à l'homme : *Vous pouvez tout ; mais vous avec beaucoup à faire.* Cette doctrine était moins révoltante, mais pourtant encore incommode & pénible. Les Jésuites ont été, si on peut parler de la sorte, au rabais du marché de *Pélage* ; ils ont dit aux chrétiens : *Vous pouvez tout, & Dieu vous demande peu de chose.* Voilà comme il faut parler aux hommes charnels, & surtout aux grands du siècle, quand on veut s'en faire écouter.

Ce ne sont pas les seules précautions qu'ils aient prises ; comme ils ont pensé à tout. Ils ont

„ mes avec son secours. Quel langage
 „ bizarre & frauduleux ! *Lettre de M.
 de la Motte à Mr. de Fenelon.*

(à la vérité en petit nombre)
dans les casuistes & des directeurs sé-
rieux; pour le petit nombre de
ceux qui par caractère ou par
scrupule voulaient porter dans
toute sa rigueur le joug de l'é-
vangile; par ce moyen se faisant,
pour ainsi dire, *tout à tous*, sui-
vant une expression de l'écriture,
à la vérité ils détournaient
soit peu le sens,) d'une côté
se préparaient des amis de
toute espèce, & de l'autre ils ré-
futaient ou croyaient réfuter d'a-
vance l'objection qu'on pouvait
leur faire, d'enseigner universel-
lement la morale relâchée, &
d'en avoir fait la doctrine uni-
forme de leur compagnie. Cette
espèce d'assortiment complet, des-
iné à satisfaire tous les goûts, est
bien représenté dans ces vers
connus de *Despréaux*.

Si Bourdaloue un peu sévère
Nous dit , craignez la volupté ,
Escobar , lui dit - on , mon père ,
Nous la permet pour la santé.

Il faut même remarquer que la plupart de ces Jésuites, si sévères dans leurs livres ou dans leurs sermons , l'ont été beaucoup moins pour leurs pénitens ; on a dit de *Bourdaloue* même , que *s'il surfaisait dans la chaire , rabattait dans le confessional* ; nouveau trait de politique bien entendue de la part des Jésuites parce que la sévérité spéculative répond aux censeurs , & que la condescendance pratique attire la multitude.

A la Chine ils employèrent encore d'autres voyes ; ils allèrent gêner au peuple le joug qui venait lui imposer , en lui pe

ettant d'allier aux pratiques du
 ristianisme quelques cérémonies
 de la religion du pays, auxquelles
 la multitude, partout superstitieuse
 & moutonnière, était attachée.

Cette philosophie purement
 maine, qui ne voit dans le
 des Jésuites & de beaucoup
 autres pour aller prêcher la re-
 ligion aux extrémités de la terre,
 un moyen dont ils se servent
 pour être accredités & puissans,
 regarde comme les plus adroits
 missionnaires ceux qui savent le
 mieux parvenir à ce but. Il ne
 faut donc pas s'étonner, si elle
 nous a un peu surpris de tant d'in-
 jures & de clameurs dont ces
 missions ont été l'objet, au sujet
 des superstitions Chinoises qu'ils
 mêlaient aux nouveaux con-
 vers. En cela, comme dans le

reste de leur conduite jusqu'au
tems de leur destruction, ils ont
prouvé, on le répète, qu'ils con-
naissaient mieux les hommes qu'ils
ne faisaient leurs adversaires; ils
ont senti qu'il ne falait pas effray-
roucher ni dégouter les nouveaux
chrétiens en leur interdisant quel-
ques pratiques nationales qui leur
étaient chères, & qu'on ne devait
toujours le maître d'interpréter
à son gré. Le pape *St. Grégoire*
qu'on a appelé *le Grand*, & qui
était à coup sûr un homme d'État
prit, semble, si on en croit les
Jésuites, leur avoir sur cela donné
né l'exemple; ils ont du moins
prétendu s'en autoriser. Le pape
ne *Augustin*, que ce pape avait
envoyé en Angleterre pour con-
vertir des peuples encore barbares,
le consultait sur quelques règles
de cérémonies, moitié civiles

moitié payennes, auxquelles les
 nouveaux convertis ne voulaient
 renoncer; il demandait à
 Grégoire, s'il pouvait leur per-
 mettre ces cérémonies; *On n'ôte*
rien, répondit ce pape, *à des*
costumes durs toutes leurs habitudes
la fois; on n'arrive point sur
un rocher escarpé en y sautant,
mais en s'y traînant pas à pas.
 Voilà sur quel principe les Jésui-
 prétendent s'être conduits à
 Chine. Ils étaient persuadés
 sans cette condescendance,
 religion qu'ils prêchaient n'y
 aurait pas même été écoutée. Je
 doute pas qu'habiles comme
 font, (ou plutôt comme ils
 sient,) ils ne l'ayent encore pal-
 & mitigée sur beaucoup d'au-
 points; & on ne peut dis-
 venir qu'ils n'ayent bien fait,
 relativement à leurs vuës, puis-

qu'après tout ce n'était ni Dieu ni le christianisme qu'ils voulaient faire régner, c'était la société sous ces noms respectables.

D'ailleurs ni la morale sévère de la religion, ni les dogmes de la grace qu'on les accusait de défigurer, ne sont pas prononcés d'une manière si exclusive dans l'écriture, qu'on n'y rencontre aussi plusieurs passages favorables à des opinions plus mitigées; & on croit bien que les Jésuites profitaient de ces passages, à l'exemple de tant de sectes qui ont trouvé dans la bible & dans les pères de quoi appuyer leurs opinions, tandis que leurs adversaires y trouvaient également de quoi les combattre. Ce sont, s'il est permis de parler de la sorte, des arsenaux communs, où chacun va s'armer

de pied en cap , & comme il lui plait. Aussi n'est-ce pas sans raison que l'église catholique a décidé , que c'était à elle seule à donner aux fidèles le vrai sens des écritures & des pères ; vérité dont on ne saurait s'écarter , sans s'exposer à un pyrrhonisme dangereux en matière de dogme.

Ce qu'il y a de singulier , & ce qui doit paraître plus étrange aux profelites qu'on aïait faire à cinq mille lieues de notre Europe , c'est que tandis que les Jésuites prêchaient le christianisme à leur manière , d'autres missionnaires leurs ennemis , moines & séculiers , en prêchaient un tout différent aux mêmes peuples , en les avertissant , sous peine de damnation , de ne pas croire au catéchisme des Jésuites. On peut juger de l'effet que ces contesta-

tions devaient produire. *En vérité, messieurs*, leur disait l'empereur de la Chine, *vous prenez bien de la peine de venir de si loin nous prêcher des opinions contradictoires, sur lesquelles vous êtes prêts à vous égorger.* Après leur avoir fait cette représentation, il les laissa prêcher tant qu'ils voulurent, persuadé que de tels apôtres ne pouvaient avoir de grands succès. Il profita d'ailleurs, pour l'utilité de son pays, du séjour des Jésuites, qui parlèrent beaucoup plus à la cour d'astronomie & de physique que de trinité & de religion, & qui vinrent à bout de rendre les autres missionnaires ou suspects ou méprisables.

Ce n'est pas qu'ils ne fussent très bien s'exposer aux plus grands périls & à la mort même, pour la cause de cette religion qu'ils

travestissaient en la prêchant, & qui ne servait que de moyen à leur ambition. Lorsque l'empereur du Japon jugea à propos (pour des raisons qui lui parurent indispensables) d'exterminer le christianisme de ses états, les Jésuites y eurent leurs martyrs comme les autres, & même en plus grand nombre. On n'en fera pas surpris quand on saura ce qui m'a été raconté par un homme très digne de foi. Il avait connu particulièrement un jésuite qui avait été employé vingt ans dans les missions du Canada, & qui ne croyant pas en Dieu, comme il en convenait à l'oreille de cet ami, avait affronté vingt fois la mort pour la religion, qu'il prêchait avec succès aux sauvages. Cet ami représentait au jésuite l'inconséquence de son

la confiance & la considération que *Louis XIV.* leur accordait , à attirer toute la cour dans leur collège de Clermont. On se souvient encore de la marque de flatterie qu'ils donnèrent au monarque , en ôtant à ce collège le nom qu'il portait de *la société de Jésus* , pour l'appeler *collège de Louis le Grand* ; & personne n'ignore le distique latin qui fut fait à ce sujet , & dans lequel on reprochait à la société *de ne point reconnaître d'autre Dieu que le roi.* Ainsi on les représentait à la fois , comme idolâtres du despotisme pour les rendre vils , & comme prédicateurs du régicide pour les rendre odieux ; ces deux accusations pouvaient paraître un peu contradictoires , mais il ne s'agissait pas de dire l'exakte vérité , il s'agissait de di-

re des Jésuites le plus de mal qu'il était possible.

Enfin ce qui a mis le comble à la puissance & à la gloire de la société, c'est sous *Louis XIV.* que les Jésuites sont parvenus à détruire ou du moins à opprimer en France les protestans & les jansenistes, leurs ennemis éternels; les protestans en contribuant à la révocation de l'édit de Nantes, cette source de dépopulation & de malheurs pour le royaume; les jansenistes, en les privant des dignités ecclésiastiques, en armant les évêques contr'eux, en les forçant d'aller prêcher & écrire dans les pais étrangers, où même ces infortunés trouvaient encore la persécution.

Ce n'est pas que sous ce règne même, où les Jésuites furent si

puissans & si redoutables, on ne leur ait porté de terribles coups, & plus terribles peut-être que tous ceux qu'ils avaient essuyés jusqu'alors. Les plaidoyers de *Pasquier* & d'*Arnaud* n'étaient guères que des satyres ampou- lées & de mauvais goût; les *Provinciales* leur firent une playe beaucoup plus funeste; ce chef- d'œuvre de plaisanterie & d'élo- quence divertit & indigna toute l'Europe à leurs dépens. En vain ils répondirent, que la plûpart des théologiens & des moines avaient enseigné comme eux la doctrine scandaleuse qu'on leur reprochait; leurs réponses, mal écrites, & pleines de fiel, n'é- taient point lûes, & tout le monde savait les *Provinciales* par cœur. Cet ouvrage est d'autant plus admirable, que *Pascal* en

le composant semble avoir deviné deux choses qui ne paraissent pas faites pour être devinées, la langue & la plaisanterie. La langue était bien loin d'être formée; qu'on en juge par la plûpart des ouvrages publiés dans ce même tems; & dont il est impossible de soutenir la lecture; dans *les Provinciales* il n'y a pas un seul mot qui ait vieilli, & ce livre, écrit il y a plus de cent ans, semble avoir été écrit d'hier. Une autre entreprise, non moins difficile, était de faire rire les gens d'esprit & les honnêtes gens à propos de la *grace suffisante*, du *pouvoir prochain*, & des décisions des casuistes; sujets bien peu favorables à la plaisanterie, ou, ce qui est pire encore, susceptibles de plaisanteries froides & mono-

tones , capables tout au plus d'amuser des prêtres & des moines. Il falait , pour éviter cet ecueil , une finesse de tact d'autant plus grande , que *Pascal* vivait fort retiré , & éloigné du commerce du monde ; il n'a pû démêler que par la supériorité & la délicatesse de son esprit , le genre de plaisanterie qui pouvait seul être goûté des bons juges dans cette matière sèche & insipide. Il y a réussi au delà de toute expression ; plusieurs de ses bons mots ont même fait proverbe dans la langue , & les *Lettres provinciales* seront éternellement regardées comme un modèle de goût & de style. Il est seulement à craindre que l'expulsion des Jésuites , diminuant l'intérêt qu'on prenait à ce livre , n'en rende la lecture moins piquante , & peut-être ne

le fasse oublier un jour. C'est le fort que doit appréhender l'auteur le plus éloquent, s'il n'écrit pas des choses utiles à toutes les nations & à tous les siècles; la durée d'un ouvrage, quelque mérite qu'il ait d'ailleurs, est presque nécessairement liée à celle de son objet. Les *Pensées de Pascal*, bien inférieures aux *Provinciales*, vivront peut-être plus longtems, parce qu'il y a tout lieu de croire (quoi qu'en dise l'humble société) que le christianisme durera plus longtems qu'elle.

Les *Provinciales* seraient peut-être plus assurées de l'immortalité qu'elles méritent à tant d'égards, si leur illustre auteur, cet esprit si élevé, si universel, & si peu fait pour prendre intérêt à des billevesées scholastiques, eût tourné également les deux partis en

ridicule. La doctrine révoltante de *Jansenius* & de *St. Cyran* y prêtait pour le moins autant que la doctrine accommodante de *Molina*, de *Tambourin*, & de *Vasquez*. Tout ouvrage, où on immole avec succès à la risée publique des fanatiques qui se déchirent, subsiste même encore quand les fanatiques ne sont plus. J'oserais prédire cet avantage au chapitre *sur le Jansenisme*, qu'on lit avec tant de plaisir dans l'excellent *Essai sur l'histoire générale*, par le plus agréable de nos écrivains philosophes. L'ironie est distribuée dans ce chapitre à droite & à gauche avec une finesse & une légèreté, qui doit couvrir les uns & les autres d'un mépris ineffaçable, & les dégoûter de s'égorger pour des fornettes. Il me semble voir le chat de *la Fontaine*,

(a) devant qui le lapin & la belette vont porter leur procès au sujet d'un méchant trou qu'ils se disputent, & qui pour décision,

*Jettant des deux côtés la griffe en même tems,
Met les plaideurs d'accord en croquant l'un & l'autre.*

Personne n'est peut-être plus propre que cet illustre écrivain à faire l'histoire des querelles théologiques, pour les rendre tout à la fois odieuses & ridicules, & par là délivrer à jamais le genre humain de ce honteux & redoutable fléau.

La Morale pratique des Jésuites, ouvrage du docteur *Arnauld*, qui suivit d'assez près les *Provinciales*, acheva, quoique d'un mérite très-inférieur, de jeter sur ces

(a) Liv. VII, fabl. 16.

pères un vernis odieux dont ils n'ont pû se laver; cette impref-
 sion fâcheuse & profonde, tou-
 jours entretenue par la lecture
 de ces mêmes ouvrages, a trouvé
 encore au bout d'un siècle les
 esprits disposés à croire tout le
 mal qu'on difait d'eux, & à
 approuver tout celui qu'on leur a
 fait. Le terme de *Morale jésuitique*
 a été comme consacré dans la
 langue pour signifier la morale
 relâchée, & celui d'*Escobarderie*
 pour signifier un adroit mensonge;
 & l'on fait combien une façon de
 parler à la mode a de pouvoir, sur-
 tout en France, pour accréditer les
 opinions.

Les Jésuites, chargés dès-lors
 de tant de haine & d'imputations,
 n'en devaient être que longtems
 après la victime; ils en triom-
 phèrent dans la première vio-

sence de l'attaque, & n'en de-
vinrent que plus puissans, plus
animés contre leurs ennemis, &
plus redoutables pour eux. Ce-
pendant à quels ennemis avaient-
ils à faire? à des hommes de
plus grand mérite & de la plus
grande réputation, & dont la
considération dans le public aug-
mentait encore par la persécution
même; un *Arnaud*, un *Nicole*,
un *Saci*, en un mot tous les
écrivains de la célèbre maison
de Port-Royal. Ces adversaires
étaient bien plus à craindre pour
la société que de simples théo-
logiens, que le commun des
hommes n'écoute, n'entend, ni
n'estime; ils étaient grands phi-
losophes (autant du moins qu'on
le pouvait être alors) gens de
lettres du premier ordre, excel-
lens écrivains, & d'une conduite

irréprochable. Ils avaient dans le royaume & à la cour même des amis respectables & zélés, qu'ils s'étaient acquis par leurs talens, leurs vertus, & les services signalés dont la littérature leur était redevable. La Grammaire générale & raisonnée qu'on nomme de *Port-Royal*, parce qu'ils en furent les auteurs, l'excellente *Logique* apellée du même nom, les *Racines Grecques*, de savantes grammaires pour les langues *Grecque, Latine, Italienne & Espagnole*; telles étaient les productions de cette société respectable & libre. L'illustre *Racine* avait été leur élève, & avait conservé, ainsi que *Despréaux* son ami, les plus intimes liaisons avec eux; leurs ouvrages sur la religion & sur la morale étaient lûs & estimés de toute la France; &

par le style mâle & correct dans lequel ils étaient écrits, avaient le plus contribué, après les *Provinciales*, à la perfection de notre langue, tandis que les Jésuites ne comptaient encore parmi leurs écrivains français que des *Barris* & des *Garrasses*. Quel dommage que ces écrivains de Port-Royal, ces hommes d'un mérite si supérieur, aient perdu tant d'esprit & de tems à des controverses ridicules sur la doctrine bonne ou mauvaise de *Jansenius*, sur les discussions creuses & interminables du libre arbitre & de la grâce, & sur l'importante question de savoir, si cinq propositions inintelligibles sont dans un livre que personne ne lit? tourmentés, emprisonnés, exilés pour ces vaines disputes, & sans cesse occupés à défendre une cause si

futile, combien d'années la philosophie & les lettres ont à regretter dans leur vie? Que de lumières n'auraient-ils pas ajoutées à celle dont ils avaient déjà éclairé leur siècle, s'ils n'avaient été entraînés par ces malheureuses & pitoyables distractions, si indignes d'occuper des hommes comme eux? Osons-en dire davantage, au risque de nous écarter un moment de notre sujet. La raison peut-elle s'empêcher de verser des larmes amères, quand elle voit combien les querelles, si souvent excitées dans le sein du christianisme, ont enfoui de talens utiles; combien de siècles ces misérables & scandaleuses contestations ont fait perdre à l'esprit humain; & combien de génies, faits pour découvrir de nouvelles vérités, ont erré

employé (au grand regret de la vraie religion) tout ce qu'ils avaient de sagacité & de lumières, à soutenir ou accréditer des absurdités anciennes? Lorsqu'on parcourt, dans la vaste bibliothèque du Roi, la première salle, immense par son étendue, & qu'on la trouve destinée dans sa plus grande partie à la collection sans nombre des commentateurs les plus visionnaires de l'écriture, des écrivains polémiques sur les questions les plus vuides de sens, des théologiens scholastiques de toute espèce, enfin de tant d'ouvrages d'où il n'y a pas à tirer une seule page de vérité, peut-on s'empêcher de s'écrier avec douleur, *ut quid perditio hæc?*

(*) Encore l'humanité n'aurait

(*) *A quoi bon cette perte?*

été que médiocrement à plaindre, si tous ces objets frivoles & absurdes, ces *bagatelles sacrées* comme les appelle un célèbre magistrat, (a) n'avaient abouti qu'à des injures, & n'avaient pas fait répandre des fiots de sang. Mais fermons les yeux sur ces tristes objets; & faisons seulement un autre reflexion, aussi constante qu'humiliante pour l'esprit humain. Comment est-il possible que la même espèce d'êtres qui a inventé l'art d'écrire, l'arithmétique, l'astronomie, l'algèbre, la chimie, l'horlogerie, la fabrication des étoffes, tant de choses enfin dignes d'admiration dans les arts mécaniques & liberaux

(a) Mr. de la Chalotais dans son *Essai sur l'éducation*, présenté au parlement de Bretagne.

it inventé la philosophie & la
 néologie scholaftique, l'astrolo-
 gie judiciaire, le concours conco-
 mitant, la grace verfatile & con-
 nue, la délectation victorieufe,
 s'accidens abfolus, & tant d'au-
 tres inepties, qui feraient inter-
 dire par autorité de juftice celui
 qui les imaginerait aujourd'hui
 pour la première fois? *Platon*
 définiffait l'homme, *un animal à*
deux pieds fans plumes. Quelque
 ridicule que cette définition pa-
 rût, il était peut-être difficile
 (es lumières de la religion mifes
 part) de caractériser autrement
 l'indéfiniffable efpèce humaine,
 qui d'un côté femble par des chef-
 d'œuvres de génie s'être apro-
 chée des intelligences céleftes,
 de l'autre par mille traits in-
 croyables de fottife & d'atrocité,
 être mife au niveau des animaux

les plus stupides & les plus féroces. Quand on mesure l'intervalle de *Scot* à *Neuton*, ou plutôt des ouvrages de *Scot* à ceux de *Neuton*, faut-il dire avec *Térence* *homo homini quid præstat* ; qu'il y a de distance entre un homme & un autre ? Ou faut-il seulement attribuer cette distance immense à la différence énorme des siècles, & penser avec douleur que ce *Docteur subtil* & absurde qui a tant écrit de chimères admirées de ses contemporains, eût peut-être été *Neuton* dans un siècle plus éclairé ? Qu'on pèse bien toutes ces réflexions, qu'on y ajoute la lecture de l'histoire ecclésiastique, ces fastes de la vertu de quelques hommes, & de l'imbécille méchanceté de tant d'autres qu'on voye dans cette histoire les usurpations sans nombre de la

puissance spirituelle; les brigandages & les violences exercées sous le prétexte de la religion; tant de guerres sanglantes, tant de persécutions atroces, tant d'assassinats commis au nom d'un Dieu qui les abhorre; & on aura peu près le catalogue exact des avantages que les disputes du christianisme ont aportés aux hommes.

Pour en revenir aux Jésuites, la nomination du père *le Tellier* à la place de confesseur de *Louis XIV.* leur fournit l'occasion d'exercer pleinement leur vengeance. Cet homme ardent, & inflexible, haï de ses confrères mêmes qu'il gouvernait avec une verge de fer, fit boire aux jansenistes *jusqu'à la lie*, suivant sa propre expression, *le calice de l'indignation de la société.* A peine

fut-il en place, qu'on prévint les maux dont il allait être la cause ; Et le philosophe *Fontenelle* dit, en aprenant sa nomination, *les Jansénistes ont péché.*

Le premier exploit de ce jésuite féroce & fougueux fut la destruction de Port-Royal, où l'on ne laissa pas pierre sur pierre, & d'où l'on exhuma jusqu'aux cadavres qui étaient enterrés. Cette violence, exécutée avec la dernière barbarie contre une maison respectable par les hommes célèbres qui l'avaient habitée, & contre de pauvres religieuses plus dignes de compassion que de haine, excita les cris de tout le royaume ; ils ont retenti jusqu'à nos jours ; & les Jésuites même ont avoué en voyant le spectacle de leur destruction, que c'étaient les pierres de Port-Royal qui leur

leur tombaient sur la tête pour les écraser.

Mais l'indignation, que la destruction de Port Royal excita contr'eux, ne fut rien en comparaison du soulèvement général que causa la bulle *unigenitus*. On fait que cette bulle fut leur ouvrage; on fait la réclamation universelle qu'elle produisit dans presque tous les ordres de l'état; on fait les intrigues, les fourberies, les violences qui furent mises en œuvre pour en extorquer l'acceptation. On se rapelle que *Louis XIV.* étant venu à bout de la faire recevoir (tant bien que mal) par une assemblée de quarante prélats, voyait avec peine neuf évêques qui y restaient oposés; il aurait désiré, pour la tranquillité de sa conscience, une uniformité entière dans le corps épiscopal;

Cela est le plus aisé du monde, lui dit madame la duchesse sa fille; vous n'avez qu'à ordonner aux quarante acceptans d'être de l'avis des neuf autres. Les propositions condamnées étaient pour la plupart si mal choisies, qu'on prétend qu'un grand prince, en les lisant dans la bulle, les prit pour les vérités qu'elle ordonnait de croire, en parut édifié, & fut bien surpris, quoique docile, quand son confesseur le détrompa.

Les magistrats ne furent pas des derniers à s'élever contre cette bulle. Ils étaient surtout révoltés de la censure de la proposition 91. *La crainte d'une excommunication injuste ne doit jamais nous empêcher de faire notre devoir.* Instruits par les tristes effets des querelles du sacerdoce & de l'empire durant tant de siècles, ils sentaient

combien il était facile de profiter de cette censure, pour détacher les peuples, par des menaces d'excommunication, de la fidélité qu'ils doivent à leur souverain. Ils voyaient dans une condamnation si téméraire l'atteinte secrète que les Jésuites & la cour de Rome voulaient porter à nos maximes sur l'indépendance temporelle des rois. On ne pouvait souscrire avec quelque pudeur à l'anathème lancé contre une proposition si évidente, qu'en la bornant à un sens détourné qu'elle ne présente pas, en la jugeant (ce qui est ridicule en pareille matière) sur une prétendue intention de l'auteur en faveur des fanatiques excommuniés. Qui doute que les fanatiques ne puissent abuser de la vérité que cette proposition renferme, pour bra-

ver toute excommunication qu'ils croiront injuste? Mais l'abus qu'on peut faire d'une vérité est-il une raison pour la proscrire? l'écriture même serait-elle à l'abri d'une flétrissure fondée sur de pareils motifs?

Neanmoins, malgré la réclamation des magistrats, la bulle fut enregistrée; tout plia, de gré ou de force, sous le poids de l'autorité royale; la fureur avec laquelle le père *le Tellier*, auteur de cette production ultramontaine, en persécuta les adversaires, fut poussée si loin, que les Jésuites même, quoiqu'aguerris de longue main à la violence, étaient effrayés de la fienne, & disaient hautement; *Le père le Tellier nous mène si grand train qu'il nous versera.* Ils ne croyaient peut-être par dire si vrai. C'est

cette bulle & la persécution dont elle a été cause, qui au bout de cinquante ans a porté aux Jésuites le coup mortel; on va la voir par la suite de ce récit; mais il n'est pas inutile de faire auparavant une observation sur la conduite & les projets du père *le Tellier*. Bien des gens croyent que ce jésuite était un fripon, sans religion, qui faisait servir à sa haine ce nom respectable; il y a beaucoup plus d'apparence qu'il était un fanatique de bonne foi, qui, persuadé de la bonté de sa cause, se croyait tout permis pour assurer le triomphe de ce qu'il suposait être *la saine doctrine*. Dans le même tems qu'il persécutait les Jansénistes, il déferait *Fontenelle* à *Louis XIV.* comme un athée, pour avoir fait *l'histoire des oracles*. *Fontenelle*,

l'élève des Jésuites, leur ami de tous les tems, ainsi que le grand *Corneille* son oncle, désapprouvant même la doctrine & la morale des Jansenistes, autant qu'un philosophe peut désapprouver des opinions théologiques; enfin toujours sage & réservé sur la religion, dans ses discours comme dans ses écrits; tel était l'homme que *le Tellier* voulait perdre, en même tems qu'il cherchait à écraser *Quesnel* & ses partisans. Se fût-il conduit de la sorte, s'il n'eût été animé par un principe de persuasion ?

Heureusement pour le jansénisme & pour la philosophie, *Louis XIV.* mourut. *Le Tellier*, chargé de l'exécration publique, fut exilé à la Flèche, où il finit bientôt sa vie, odieuse à toute la nation. Le duc d'*Orléans* ré-

gent, en tout l'opposé de *Louis XIV*, ne voulait, ni braver avec violence le cri public que la constitution *unigenitus* avait excité, ni offenser durement le pape & les évêques, trop engagés pour reculer; il fit accepter presque sans bruit, & avec toutes les modifications qu'on voulut, cette bulle fatale, qui présentée par les Jésuites avait excité tant de clameurs; appuyé des philosophes qui l'entouraient, & qui commentaient dès-lors à se faire écouter, appuyé surtout de son ministre le cardinal *Dubois*, dont la façon de penser en matière de religion était bien connue, il jeta sur cette guerre théologique un ridicule qui la fit cesser.

Les Jésuites, devenus moins puissans pendant la régence, recouvrèrent néanmoins bientôt la

place de confesseur du roi, dont ils avaient été privés un moment ; on prétend que leur réhabilitation à la cour fut un des articles secrets de la réunion de la France avec l'Espagne en 1719. On ajoute que cet article avait été ménagé par le jésuite d'*Aubenton*, confesseur de *Philippe V*, & tout-puissant à la cour de Madrid. Pour l'honneur des ministres que la France avait alors ; il faut croire que cette anecdote est une fable.

Tout fut paisible d'ailleurs par rapport aux Jésuites pendant le reste de la régence & les ministères suivans ; ils se bornèrent à se soutenir sans faire beaucoup parler d'eux. Le cardinal *de Fleury*, qui ne les aimait pas, était néanmoins dans la persuasion qu'on devait les protéger avec force, *comme les plus fermes appuis de la*

religion, dont ce ministre regardait le maintien comme partie du gouvernement. Cette façon de penser du cardinal *de Fleury* au sujet des Jésuites se trouve exprimée dans des lettres manuscrites que j'ai lûes de lui; *ce sont*, disait-il encore, *d'excellens valets, mais de mauvais maîtres*. D'après ce principe il les traita *honnêtement* pendant son ministère, mais sans leur marquer de faveur déclarée; il éleva au contraire beaucoup (& les Jésuites ne lui en furent pas plus de gré) la communauté des Sulpiciens, beaucoup moins illustre & moins puissante, mais aussi moins redoutable. Le cardinal *de Fleury*, ennemi des Jansenistes, qu'il regardait comme dangereux, & en même tems peu porté pour ce qui avait trop d'éclat en quelque gen-

re que ce fût, prit sous une protection particulière cette communauté nombreuse; elle avait tout ce qu'il falait pour lui en paraître digne; elle joignait au mérite d'être très dévouée à la bulle, le bonheur de n'avoir jamais fait parler d'elle. Ce ministre remplit les évêchés de France d'une foule d'élèves de St. Sulpice, plus recommandables par leur dévotion que par leurs lumières; par-là il jettala premiers germes de cet état de langueur où le clergé de France paraît aujourd'hui tombé, mais dont il faut espérer qu'il se relèvera bientôt, grace à l'esprit philosophique qui éclaire aujourd'hui quelques uns de ses membres, & qui leur fait regarder avec raison le fanatisme & l'ignorance comme les deux véritables fléaux du christianisme.

Cependant cette bulle dont les Jésuites avaient été les promoteurs, & qui avait éprouvé une si grande résistance quand elle parut, se trouvait insensiblement acceptée par tous les évêques. La nation Française qui crie si aisément, & qui plus aisément encore se laisse de crier, était familiarisée avec une production qu'elle avait d'abord appelé *monstrueuse*, chacun la recevait en l'interprétant à son gré, car tel est le merveilleux privilège de ces sortes de décisions de Rome, qu'on peut à toute force les entendre comme on veut, & s'y soumettre en restant dans son opinion. Le jansénisme, autrefois soutenu (au grand regret de la raison) par des hommes d'un vrai mérite, n'avait plus pour soutien que des défenseurs dignes d'une pareille

causé, quelques prêtres pauvres & obscurs, inconnus jusques dans leur quartier; la folie des convulsions, qui avait excité des querelles dans le parti même, avait achevé de les avilir en les rendant ridicules; enfin cette secte, expirante & méprisée, touchait à son dernier moment, lorsqu'on enchaînement imprévû de circonstances lui a redonné tout à coup une vie qu'elle n'espérait plus. La vipère, que les Jésuites croyaient avoir écrasée, a eu la force de retourner la tête, de les mordre au talon, & de les faire périr. Voici par quelle suite de causes cet étrange événement a été produit.

Les parlemens, qui s'étaient élevés contre la société dès sa naissance, n'avaient eu que trop de raisons de persister dans les

mêmes sentimens à son égard. Ils étaient justement blessés des avantages du pouvoir & du crédit, qu'elle avait obtenus malgré eux ; ils l'étaient surtout de cette constitution *unigenitus*, dont les intrigues jésuitiques les avaient forcés d'enregistrer l'acceptation ; acceptation qu'ils jugeaient , comme nous l'avons vû , contraire aux droits de la couronne ; & ils attendaient , pour éclater , une occasion favorable , sans peut-être oser se flatter qu'elle se présentât jamais.

La querelle des sacremens refusés aux Jansenistes a été la première étincelle de l'embrasement , l'*Hélène* de cette guerre , aussi mince par son premier objet , qu'elle est devenuë importante par ses suites. Un des principaux archevêques du royaume,

& un évêque de Mirepoix son apui & son conseil, tous deux très-persuadés de l'excellence de la bulle, & de la damnation de ceux qui la rejettent, résolurent, en prélats conséquens, de faire refuser aux Jansenistes la communion à la mort. On avait déjà tenté ce refus dans quelques provinces, mais deux ou trois fois seulement, de loin à loin, & à petit bruit; on crut qu'il était tems de lever le masque, & de traiter absolument les ennemis de la bulle *unigenitus* comme des hérétiques séparés de l'église. Si on s'en raporte à la foule des théologiens constitutionnaires, les deux prélats, auteurs & exécuteurs de ce projet, étaient très bien fondés; qu'on nous permette de rapporter ici (comme simples historiens) les raisons singulières

qu'on alléguait en leur faveur,
& celles qu'on leur opposait. “ La
„ bulle *unigenitus*, (disaient les
„ partisans,) “ mal accueillie sans
„ doute, & même conspuée à
„ sa naissance, avait fini par
„ être unanimement reçue; il
„ n'y avait dans tout le monde
„ chrétien aucun évêque qui ré-
„ clamât contre cette production
„ bonne ou mauvaise de la cour
„ de Rome; on avait beau dire
„ qu'elle renversait les principes
„ du christianisme, que l'accep-
„ tation n'en avait pas été libre,
„ que les uns l'avaient reçue par
„ crainte, les autres par intérêt,
„ elle était acceptée, & sans opo-
„ sition, par tout le corps des
„ pasteurs; voilà, dans les prin-
„ cipes de l'église catholique,
„ tout ce qui doit servir de bouf-
„ sole aux simples fidèles dans

„ leur foi. Ce n'est point à eux
„ à examiner ni les dogmes en
„ eux-mêmes, ni la nature de
„ l'acceptation; il leur suffit de
„ voir clairement que l'église vi-
„ sible les adopte; on entend ici,
„ par l'église *visible*, ce que tout
„ catholique entend par ce mot,
„ c'est - à - dire le pape, les évê-
„ ques, & presque tous les ec-
„ clésiastiques seculiers & régu-
„ liers du second ordre. Quelle
„ que soit la doctrine que cette
„ église visible enseigne, le fi-
„ dèle doit croire fermement,
„ nonobstant même les aparences
„ contraires les plus fortes, qu'elle
„ l'a toujours enseignée; autre-
„ ment J. C. n'aurait pas dit
„ vrai en promettant à cette
„ église d'être *toujours avec elle*.
„ Les passages de l'écriture &
„ des pères, qui paraîtraient le

, plus évidemment contraires au
, nouveau catéchisme, s'expli-
, queront d'une manière qui y
, sera favorable; l'église a seule
, le droit d'en fixer le sens. En
, un mot, dès qu'elle a parlé, il
, faut se soumettre, quoi qu'elle
, dise. Il s'en falait de beaucoup
, qu'après le concile de Nicée,
, la divinité de J. C. fût aussi
, solennellement, aussi univer-
, sellement, aussi uniformément
, reçue par le corps des pasteurs,
, que la bulle *unigenitus* l'a été
, dans ces derniers tems. Cepen-
, dant après le concile de Nicée,
, les Ariens étaient dès - lors hé-
, rétiques avérés, malgré les
, partisans qui leur restaient. Il
, se peut; il est même hors de
, doute, que dans les conciles qui
, ont décidé des matières de foi,
, bien des évêques ont opiné

„ pour la bonne cause par des
 „ vuës de politique, d'intérêt ou
 „ de passion. Témoin la malheu-
 „ reuse facilité avec laquelle la
 „ plûpart des prélats qui, sous
 „ *Constantin*, avaient déclaré que
 „ le Verbe était Dieu, déclara-
 „ rèrent ensuite sous *Constance*
 „ qu'il n'était qu'un homme. Té-
 „ moin encore la conduite vio-
 „ lente de *St. Cyrille* & du con-
 „ cile d'Ephèse à l'égard de *Nes-*
 „ *torius*. Témoin enfin les intri-
 „ gues qui ont trop souvent trou-
 „ blé ces assemblées saintes, &
 „ outragée, pour ainsi dire, le St
 „ Esprit qui y préside; mais en-
 „ core une fois, ce ne sont pas
 „ les motifs, c'est le résultat de
 „ la décision que les fidèles doi-
 „ vent considérer. C'est à ce ré-
 „ sultat seul qu'ils doivent s'e-
 „ tenir; ils auraient trop à faire

„ s'il leur falait remonter jus-
„ qu'aux causes qui ont dicté
„ l'arrêt. Dieu a promis à son
„ église l'infailibilité dans ses dé-
„ cisions, mais il n'a pas promis
„ à chaque particulier la pureté
„ dans ses motifs; il se sert de
„ toutes sortes de moyens, même
„ des passions des hommes, pour
„ faire triompher & connaître la
„ vérité; & il employe les choses
„ humaines pour faire réussir les
„ choses divines.

D'après ces raisons (dont nous
ne prétendons nullement apprécier
la justesse) les partisans de la
bulle se croyaient fondés à trai-
ter les Jansenistes comme des
sectaires déclarés. *Ceux-ci di-
saient pour se défendre, que l'é-
glise universelle était saisie de
leur cause par l'apel qu'ils avaient
fait au futur concile, & que jus-

qu'à la décision qu'ils attendaient, on ne pouvait les rejeter hors de son sein. On leur répondait qu'une foule d'hérétiques, à commencer par *Pélage*, si odieux aux Jansenistes modernes, avaient été regardés & traités comme des novateurs, sans avoir été condamnés expressément par aucun concile œcuménique. Ils objectaient que la bulle ne proposait réellement aucune vérité à croire, parce que les qualifications accumulées d'hérétiques, de *sentant l'hérésie*, de *malsonnantes*, d'*offensant les oreilles pieuses*, &c. n'étaient appliquées à aucune proposition du P. *Quesnel* en particulier. Quelques-uns de leurs adversaires, à l'exemple d'un illustre chef d'Israël, * leur répondaient

(*) Feu Mr. le cardinal de Tencin.

(en se moquant vraisemblablement & d'eux & de la bulle) qu'elle proposait à croire d'une foi implicite des vérités indéterminées ; les autres disaient simplement , que dans une liste de poisons , il n'était pas nécessaire de marquer expressément le degré de malignité de chacun pour avertir les citoyens de s'en préserver. On demandait encore aux Jansenistes , comment l'église pouvait conserver un de ses caractères essentiels , celui d'être *visible* , s'il fallait la réduire à une poignée de prêtres , opposés à tout le reste des pasteurs ? & ils répliquaient que la véritable église , l'église *visible* , était celle qui enseignait *visiblement* la saine doctrine , & qui n'autorisait pas , comme la bulle , le Pélagianisme le plus révoltant ; ils ajoutaient

que l'église, toute *visible* qu'elle est & qu'elle doit être, n'était pas moins *cachée* en aparence dans ces tems malheureux, où les pères de l'église assurent que tout l'univers fut étonné de se voir *Arien*. En un mot les Jansenistes répondaient à leurs adversaires, comme *Sértorius* à *Pompée*:

Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis.

C'est ainsi que les uns & les autres défendaient leur cause. On ne parle point des injures qu'ils y ajoutaient, & qui de part & d'autre étaient dignes des raisons.

Les seuls magistrats (& cette observation n'est pas à négliger) opposaient en cette occasion aux constitutionnaires des raisons sans réplique; ils prononçaient que

la doctrine, enseignée ou autorisée par la bulle, portait atteinte aux loix du royaume; & par conséquent ne devait pas être un prétexte de vexation. Voilà de quoi ces magistrats étaient juges compétens, & sur quoi les partisans de la bulle n'avaient rien à leur répondre; car c'est aux dépositaires des loix à décider de ce qui y est conforme ou contraire; & cette question n'est pas même du ressort de l'église.

Il est certain d'ailleurs que tous ces refus de sacremens, occasionnés par la bulle, troublaient les familles; qu'ils jetaient la dissension parmi les citoyens; qu'à cet égard au moins les magistrats devaient en prendre connaissance, & employer, comme ils faisaient, l'autorité des loix pour faire cesser le trouble. Mais l'in-

convénient qu'entraînent les querelles de théologie, de nuire à la tranquillité publique, est le fruit de la faute qu'on a faite en France, & presque partout ailleurs, de lier les choses civiles à la religion; de vouloir qu'un bourgeois de Paris soit non seulement sujet fidèle, mais encore bon catholique, & aussi exact à rendre le pain béni qu'à payer les impôts. Tant que cet esprit subsistera parmi nous, la maxime dont les fanatiques abusent si souvent; *qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes*, sera une obstacle invincible aux plus sages mesures du gouvernement & des magistrats pour étouffer les querelles de religion; parce que les hommes aiment mieux obéir à un maître qu'ils se donnent (& qui après tout ne leur commande

qu

que ce qu'ils veulent) qu'à un maître qu'ils n'ont pas choisi, & qui leur ordonne ce qui leur déplaît. En Hollande, où les Jansenistes font une église absolument séparée, que le gouvernement ignore & laisse en paix, ils ne font ni la cause ni l'objet d'aucun trouble. Ce n'est que par une sage tolérance (également avouée de la religion & de la politique) qu'on peut empêcher toutes ces frivoles disputes d'être contraires au repos de l'état, & à l'union des citoyens. Mais quand viendra cet heureux tems ?

Quoi qu'il en soit, les Jansenistes, traités à leur mort comme des excommuniés, se soulevèrent contre cette nouvelle persécution. Le parlement qui n'avait enrégistré la bulle que malgré lui, prit leur défense ; il ban-

nit les prêtres qui refusaient de communier les Jansenistes expirans ; l'archevêque de son côté interdisait & privait de leur place les prêtres qui obéissaient au parlement ; & ces malheureux *Portes-Dieu* (c'est ainsi qu'on les appelle) ayant pour perspective l'exil d'un côté & la faim de l'autre , se trouvaient dans une fâcheuse alternative. Les gens raisonnables étaient surpris que l'archevêque , auteur de leur infortune , n'allât pas se présenter lui-même au parlement , déclarer qu'ils n'avaient rien fait que par ses ordres , & se rendre victime pour tant d'innocens. On avait d'autant plus lieu de s'y attendre , que la vertu de ce prélat & sa bonne foi dans cette affaire n'étaient nullement suspectes. Les Jansenistes l'appelaient persécuteur & schismatique , les

courtisans opiniâtre ; ses partisans les comparaient à *St. Athanase*, appelé aussi, disaient-ils, opiniâtre & rebelle par les courtisans de son tems.

La dispute s'échauffa de plus en plus ; la cour voulut inutilement la faire cesser ; les Jansenistes avaient trouvé moyen de causer plus d'embarras par leur mort, qu'ils n'avaient fait pendant leur vie. Les parlemens & l'archevêque furent exilés tour à tour. Enfin le roi, justement ennuyé de ces querelles, rapella les magistrats, & de concert avec eux, imposa également silence aux partisans & aux adversaires de la bulle.

Cette loi du silence, il est vrai, ne fut pas trop bien observée ; elle fut surtout enfreinte par les éloges que les Jansenistes en fai-

faient ; ils imprimaient de gros volumes pour prouver qu'il fallait se taire ; ils ressembloient à ce pédant de *Molière*, qui après avoir parlé longtems, & dit beaucoup de sottises, promet enfin de garder de silence, (*) & voulant prouver qu'il tient sa promesse, interromt à chaque moment la conversation, pour faire observer *qu'il n'ouvre pas la bouche*.

Les constitutionnaires de leur côté osoient dire, que le roi n'étoit pas en droit d'ordonner à des sujets forcenés, de se taire sur l'objet ridicule qui échauffait leurs têtes ; que le sixième concile général avait *anathématisé* le *Type* de l'empereur *Constant*, qui n'é-

(*) *Dépit amoureux*, Acte I. scène dernière.

tait aussi, à ce qu'ils prétendaient, qu'une *loi de silence*. Les Jansenistes répondaient que ce concile avait encore mieux fait en *anathématisant* le pape *Honorius*.

Le roi, occupé comme un bon père, suivant l'expression d'un auteur célèbre, à séparer des enfans qui se battaient, voulut s'appuyer d'une autorité, respectable aux deux partis, & surtout au plus nombreux; il jugea à propos de consulter sur cette question, dont toute la France étoit agitée, le feu pape *Benoit XIV*, homme d'esprit qui n'aimait pas les Jésuites, & qui au fond méprisait cette controverse. Le Pape répondit en adroit Italien; d'un côté il ordonnait l'acceptation de la bulle, ouvrage d'un de ses *infaillibles* prédécesseurs, qu'il ne pouvait honnêtement condam-

ner; de l'autre il déclarait en même tems que les Jansenistes qui la rejettent n'en devaient pas moins être communiés à la mort, *mais à leurs risques & fortunes*, & après avoir été *bien avertis* du danger qu'ils couraient pour leur salut éternel. Depuis cette époque les refus de communion devinrent moins fréquents; les Jansenistes & leurs adversaires crurent avoir également le pape pour eux, & la paix sembla presque rétablie.

Elle ne fut pas même altérée par la démarche que le parlement crut devoir faire quelque tem après, d'appeler de nouveau de cette bulle *Unigenitus* dont il avait enregistré malgré lui l'acceptation; il n'appellait pas à la vérité de la *doctrine* de la bulle, c'eût été toucher à l'encensoir,

& il connaissait trop bien les limites de ses droits ; il n'apella que de *l'exécution* de cette bulle , la déclarant contraire à ce qu'on nomme en France *les libertés de l'église Gallicane*. Cet apel n'eut pas l'éclat qu'il méritait ; il venait à la suite d'une quantité d'écrits dont la légéreté Française commençait à être fatiguée. Les partisans de la bulle se moquaient même , avec une indécence punissable , de ces *prétenduës libertés de l'église Gallicane* , en vertu desquelles le parlement , suivant les termes de ses arrêts , ordonnait aux prêtres , sous des peines infamantes , l'administration des sacrements ; ils ne voyaient pas , disaient-ils ridiculement , en quoi de pareils arrêts apuyaient & favorisaient *la liberté de l'église de France* , en forçans ses ministres

à ce qu'ils ne croyaient pas devoir faire. Ce discours, ces querelles, les brochures sans nombre qui en résultaient, servaient d'aliment à la frivolité & à la gayeté de la nation ; on riait de l'animosité réciproque des théologiens des deux partis pour des questions qui le méritaient si peu : car cette animosité, quoique très ordinaire & de tous les tems, étonne & amuse toujours les gens raisonnables. On ne riait pas moins de voir, que malgré les ordres réitérés donnés à la Sorbonne, de ne plus parler de bulle *Unigenitus* dans ses cahiers ni dans ses thèses, elle marquât l'attachement le plus opiniâtre à cette bulle, qu'elle avait rejetée si longtems. Il ne manquait plus, disait-on, à tout ce qui s'était passé d'étrange à ce sujet, que de défendre sans

succès à la faculté de théologie d'enseigner une doctrine qu'on avait eu bien de la peine à lui faire accepter. La philosophie, surtout, riait en silence de toutes ces disparates, & s'amusait de ce nouveau changement de scène, attendant avec patience l'occasion d'en profiter. Ceux d'entre les philosophes qui n'espéraient aucun fruit de ces querelles, prenaient le parti, plus sage encore, de se moquer de tout; ils voyaient l'âcharnement réciproque des Jansenistes & de leurs adversaires, avec cette curiosité sans intérêt qu'on apporte à des combats d'animaux, bien sûrs, quoi qu'il arrivât, d'avoir à rire aux dépens de quelqu'un.

Tant de coups réciproquement portés de part & d'autre avec violence, n'allaient pas encore

jusqu'aux Jésuites ; occupés d'une part à armer les évêques contre les restes expirans des Jansenistes leurs ennemis , & de l'autre à animer sans bruit la cour de France contre les parlemens, ils étaient l'ame secrette de toute cette guerre sans paraître s'en mêler. Mais les Jansenistes , qui dans la querelle des sacremens avaient ou croyaient avoir gagné du terrain , s'enhardissaient peu à peu , semblaient s'effayer à de plus grands coups ; & l'archevêque leur ennemi aiguifait , sans le savoir , à force de zèle , le glaive dont la société allait être bientôt percée.

Deux fautes capitales que firent alors les Jésuites à Versailles , commencèrent à ébranler leur crédit & à préparer de loin leur désastre. Ils refuserent , à ce qu'on assure , par des motifs de respect

humain, de recevoir sous leur direction des personnes puissantes, qui n'avaient pas lieu d'attendre d'eux une sévérité si singulière à tant d'égards; ce refus indiscret a, dit-on, contribué à précipiter leur ruine par les mains même dont ils auraient pû se faire un apui; ainsi ces hommes qu'on avait tant accusés de morale relâchée, & qui ne s'étaient soutenus à la cour que par cette morale même, ont été perdus dès qu'ils ont voulu (même à leur grand regret) professer le rigorisme; matière abondante de réflexions, & preuve évidente que les Jésuites, depuis leur naissance jusqu'à cette époque, avaient pris le bon chemin pour se soutenir, puis qu'ils ont cessé d'être, du moment qu'ils s'en sont écartés.

On ajoute que dans le même tems qu'ils déplaisaient à la cour par leurs scrupules, ils y déplurent aussi par leurs intrigues. Ils dressèrent, dit-on, des pièges secrets à des hommes en place, dont le crime à leurs yeux était de manquer de dévouement à la société, la seule patrie qu'ils connaissent; l'effet ordinaire de ces sortes d'attaques est d'affermir le crédit qu'elles ne renversent pas; ceux qui étaient l'objet des menées jésuitiques n'en eurent que plus de faveur. Nous ignorons quelle disposition produisit en eux le coup qu'on avait voulu leur porter; mais il est difficile de croire que les intérêts de la société leur en soient devenus plus chers.

Tandis que les Jésuites, plutôt craints que soutenus par la

plus grande partie du clergé , animaient contr'eux les parlemens , & s'aliénaient les personnes de la cour qui avaient le plus de crédit , ils avaient aussi trouvé le secret d'indisposer vivement une classe d'hommes , moins puissante en apparence , mais plus à craindre qu'on ne croit , celle des gens de lettres. Leurs déclamations à la cour & à la ville contre l'Encyclopédie , avaient soulevé contr'eux toutes les personnes qui prenaient intérêt à cet ouvrage , & qui étaient en grand nombre ; leur déchainement contre l'auteur de la *Henriade* , leur ancien disciple , & longtems leur ami , avait irrité cet écrivain célèbre , qui leur faisait vivement sentir la sottise qu'ils avaient faite de l'attaquer. Quelque sort qu'on soit ou qu'on s'i-

magine être, il ne faut jamais se faire des ennemis qui, jouissant de l'avantage d'être liés d'un bout de l'Europe à l'autre, peuvent exercer d'un trait de plume une vengeance éclatante & durable. C'est une maxime que la faveur & le pouvoir même ne doivent jamais faire perdre de vue, soit aux particuliers, soit aux corps, & que les Jésuites de nos jours semblent avoir oubliée pour leur malheur. Le lion fait semblant de dormir, laisse bourdonner la guêpe autour de ses oreilles, s'ennuye à la fin de l'entendre, se réveille, & la tue. Pendant six ans & plus, les journalistes de Trevoux & les troupes légères que la basse littérature entretenait à leur solde, ont outragé l'homme célèbre dont nous parlons, qui paraissait l'ignorer, &

les laissait faire. Enfin las de se voir harcelé par tant d'insectes , il a mis les Pandours au pilori , un bâillon à leurs chefs ; & ce qui est important en France pour le gain d'une cause , a exposé les uns & les autres à la risée publique.

Pendant qu'il rendait les Jésuites ridicules , ils se rendaient eux-mêmes odieux à tous les sages de la nation , par l'intolérance qu'ils prêchaient dans ce même journal de Trevoux , & le fanatisme qu'ils y affichaient. Ceux qu'on nomme philosophes , & qu'ils cherchaient à persécuter , n'oubliaient de leur côté aucune occasion de se venger dans leurs ouvrages , & se vengeaient de la manière la plus mortifiante pour les Jésuites , sans trop se compromettre & s'exposer. Ils ne leur

disaient pas comme les Jansenistes : „ Vous êtes des ambitieux, „ des intriguans & des fripons ; cette accusation n'aurait pas humilié la société ; ils leur disaient : „ Vous êtes des ignorans ; vous „ n'avez plus parmi vous un seul „ homme de lettres , dont le nom „ soit célèbre en Europe & digne „ de l'être ; vous vous glorifiez „ de votre crédit , mais ce crédit existe plus en opinion qu'en „ réalité , ce n'est plus qu'un château de cartes qu'on renversera „ dès qu'on osera souffler dessus.“ Ils disaient vrai , & l'événement l'a prouvé. Pour comble de malheur , les Jésuites accablés de traits qu'ils s'étaient attirés par leur faute , n'avaient pas un seul défenseur en état de les repousser ; les bons écrivains , les hommes de mérite , leur manquaient

en tout genre ; leurs nouveaux ennemis , opprimés par eux à Versailles , étaient plus forts la plume à la main ; & on sent le prix de cet avantage chez une nation qui n'aime à lire que pour s'amuser , & qui finit toujours par se déclarer pour celui qui y réussit le mieux. Les Jésuites avaient pour eux le fantôme de leur pouvoir ; leurs adversaires avaient la France & l'Europe.

Il faut avouer que les Jansénistes , qui ne se sont jamais piqués d'être fins , l'ont été dans ces derniers tems bien plus qu'ils ne pensaient , & que les Jésuites qui se piquent de l'être beaucoup , ne l'ont été guères. Ils ont donné comme des fots , dans un panneau que leurs ennemis leur ont tendu sans s'en douter. Le gazetier Janséniste , excité feu-

lement par le fanatisme & par la haine (car ce satyrique imbecile n'en fait pas plus long) a reproché aux Jésuites de poursuivre dans les Jansenistes un fantôme d'herésie, & de ne pas courre sus aux philosophes qui deviennent de jour en jour, selon lui, plus nombreux & plus insolens. Les Jésuites, bêtement, ont lâché leur proye qui se mourait, pour attaquer des hommes pleins de vigueur, qui ne pensaient point à leur nuire. Qu'est-il arrivé ? ils n'ont point apaisé leurs anciens ennemis, & s'en sont attiré de nouveaux dont ils n'avaient que faire ; ils le sentent bien aujourd'hui, mais il n'est plus tems.

Telle était la position de ces pères, lorsque la guerre allumée entre l'Angleterre & la France,

occasionna à la société le fameux procès qui a entraîné sa destruction. Les Jésuites faisaient le commerce à la Martinique ; la guerre leur ayant causé des pertes, ils voulurent faire banqueroute à leurs correspondans de Lyon & de Marseille ; un jésuite de France , à qui ces correspondans s'adressèrent pour avoir justice, leur parla comme le *rat retiré du monde* ;

Mes amis , dit le solitaire ,
Les choses d'ici-bas ne me regardent plus ;
En quoi peut un pauvre reclus
Vous assister ? Que peut-il faire ,
Que de prier le ciel qu'il vous aide en ceci ?
J'espère qu'il aura de vous quelque fouci. (*)

Il leur offrit de *dire la Messe*
pour leur obtenir de Dieu , au

(*) Fables de *la Fontaine* Liv. VII.
fable III.

lieu de l'argent qu'ils demandaient, la grace de souffrir *chrétiennement* leur ruine. Ces négocians, volés & perfidés par les Jésuites, les attaquèrent en justice réglée; ils prétendirent que ces pères en vertu de leurs constitutions étaient solidaires les uns pour les autres, & que ceux de France devaient acquitter les dettes des missions Américaines. Les Jésuites se croyaient si sûrs de la bonté de leur cause, qu'ayant le droit d'être jugés au grand conseil, ils demandèrent, pour rendre leur triomphe plus éclatant & plus complet, que le procès fût porté à la grand-chambre du parlement de Paris. Ils y perdirent tout d'une voix, & à la grande satisfaction du public, qui en témoigna sa joye par des applaudissemens universels; on les con-

damna à payer des sommes immenses à leurs parties , avec défense à eux de faire le commerce.

Ce ne fut là que le commencement de leur malheur. Dans le procès qu'ils soutenaient , il avait été question de savoir , si en effet par leurs constitutions ils étaient solidaires les uns pour les autres ; cette question fournit au parlement une occasion toute naturelle de demander à voir ces constitutions fameuses , qui jamais n'avaient été ni examinées , ni approuvées avec les formes requises. L'examen de ces constitutions , & ensuite celui de leurs livres , a fourni des moyens *juridiques* plus que suffisans pour déclarer leur institut contraire aux loix du royaume , à l'obéissance due au souverain , à la sûreté de sa personne , & à la tranquillité de l'état.

Je dis des moyens *juridiques*. Car on doit distinguer dans cette cause, les moyens *juridiques* sur lesquels la destruction des Jésuites a été appuyée, d'avec les autres motifs (non moins équitables) de cette destruction. Il ne faut pas croire que ni les constitutions de ces pères, ni la doctrine qu'on leur reproche, aient été l'unique cause de leur ruine, quoique ce soit la seule vraiment *judiciaire*, & la seule par-conséquent dont on ait dû faire mention dans les arrêts rendus contre eux. Il n'est que trop vrai que plusieurs autres ordres ont à peu près pour principe cette même obéissance servile que les Jésuites vouent à leurs supérieurs & au pape; il n'est que trop vrai que mille autres docteurs & religieux ont enseigné la doctrine

du pouvoir de l'église sur le temporel des rois ; ce n'est pas seulement parce qu'on croit les Jésuites plus mauvais Français que les autres moines , qu'on les a détruits & dispersés ; c'est parce qu'on les a regardés avec raison comme plus redoutables par leurs intrigues & par leur crédit ; Et ce motif, quoique non *juridique*, est assurément beaucoup meilleur qu'il ne falait pour s'en défaire. La ligue de la nation contre les Jésuites ressemble à la ligue de Cambrai contre la république de Venise , qui avait pour principale cause les richesses & l'insolence de ces républicains. La société avait fourni les mêmes motifs à la haine. On était justement indisposé de voir des religieux, voués par état à l'humilité, à la retraite & au silence, diriger la

conscience des rois , élever la noblesse du royaume , cabaler à la cour , à la ville & dans les provinces. Rien n'irrite davantage les gens raisonnables , que des hommes qui ont renoncé au monde , & qui cherchent à le gouverner. Tel était aux yeux des sages , le crime de la société le moins pardonnable ; ce crime , dont on ne parlait pas , valait seul tous ceux dont on les chargeait d'ailleurs , & qui par leur nature , étaient plus propres à faire prononcer leur arrêt dans les tribunaux.

Ces pères ont même osé prétendre , & plusieurs évêques leurs partisans ont osé l'imprimer , que le gros recueil d'affertions extrait des auteurs jésuites par ordre du parlement , recueil qui a servi de motif principal pour leur destruction

ction, n'aurait pas dû opérer cet effet; qu'il avait été *compilé à la hâte par des prêtres jansenistes, & mal vérifié par des magistrats peu propres à ce travail; qu'il était plein de citations fausses, de passages tronqués ou mal entendus, d'objections prises pour les réponses; enfin de mille autres infidélités semblables.* Les magistrats ont pris la peine de répondre à ces reproches, & le public les en aurait dispensés; on ne peut nier que parmi un très grand nombre de citations exactes, il ne fût échappé quelques méprises; elles ont été avouées sans peine; mais ces méprises (quand elles seraient beaucoup plus fréquentes) empêchent-elles que le reste ne soit vrai? D'ailleurs la plainte des Jésuites & de leurs défenseurs fut-elle aussi juste qu'elle le

paraît peu, qui se donnera le soin de vérifier tant de passages? En attendant que la vérité s'éclaircisse, (si de pareilles vérités en valent la peine) ce recueil aura produit le bien que la nation désirait, l'anéantissement des Jésuites; les reproches qu'on est en droit de leur faire seront plus ou moins nombreux; mais la société ne sera plus; c'était là le point important.

Ce volume d'affertions, extrait des livres des Jésuites condamnés par les magistrats, avait été précédé quelques années auparavant de la condamnation de l'ouvrage de jésuite *Busenbaum*, dans lequel la doctrine du régicide est ouvertement soutenuë; l'exemplaire sur lequel la condamnation fut prononcée portait pour datte 1757, époque

funeste de l'attentat qui a rempli la France d'horreur & de trouble. Les Jésuites ont prétendu que cette datte était une supercherie de leurs ennemis, qui pour les rendre odieux avaient fait mettre un frontispice nouveau à une édition ancienne ; les Jansenistes soutenaient que l'édition était en effet toute récente, & prouvait d'une manière sensible jusqu'à quel point & à quel degré d'impudence les Jésuites osaient être mauvais Français. Ces Jansenistes, si peu adroits d'ailleurs, mais très ardens & très acharnés, étaient venus à bout de persuader à la plus grande partie de la nation, que le crime atroce dont il s'agissait était l'ouvrage des Jésuites. Cependant les réponses du criminel dans ses interrogatoires, telles qu'elles ont été publiées, n'étaient

nullement à la charge de ces pères ; mais il avait servi chez eux , ainsi que chez des personnes du parti opposé ; il l'avait déclaré à ses juges ; les Jésuites (par de bonnes raisons sans doute , mais qu'on ignore) ne furent point interrogés , comme il semblait qu'ils auraient dû l'être ; c'en fut assez à une grande partie du public pour les charger du crime.

L'affassinat du roi de Portugal , arrivé l'année suivante , & dans lequel la société se trouva encore impliquée , servit de nouveaux moyens à ses ennemis pour soutenir & faire croire que l'attentat qui soulevait la France était aussi son ouvrage. Les amis des Jésuites ont prétendu qu'ils étaient innocens du forfait commis en Portugal ; que l'orage suscité contr'eux à cette occasion , &

dont ils ont aussi été les victimes dans ce royaume, était un effet de la haine qu'ils s'étaient attirée de la part du premier ministre *Carvalho*, tout-puissant auprès du prince. Mais pourquoi des religieux inspirent-ils de la haine contre eux à un ministre d'état; si ce n'est parce qu'ils se rendent redoutables à ce ministre par leurs intrigues? Pourquoi M. de *Carvalho*, qui détestait les Jésuites, laissait-il en repos les Cordeliers, les Jacobins, & les Recollets, sinon parce qu'il trouvait les Jésuites en son chemin, & que les autres végétaient en paix dans leurs couvens sans faire à l'état ni bien ni mal? Toute société religieuse & remuante, mérite par cela seul que l'état en soit purgé; c'est un crime pour elle d'être redoutable.

Aussi le ministre de Portugal profita-t-il habilement de l'imputation faite à quelques-uns de ces pères, d'avoir conseillé, dirigé & absous les assassins, pour faire chasser tous les Jésuites du royaume; on les renvoya à leur général, qui, dit-on, ne sachant que faire de ces nouveaux venus, les a laissé périr de faim & de misère sur les vaisseaux même qui les avaient apportés.

M. de *Carvalho*, en chassant les Jésuites, en avait fait arrêter trois, qu'on avait déclaré coupables; mais il ne fut pas assez puissant pour faire exécuter à mort le jésuite *Malagrida*, qui passait pour le plus criminel. La populace Portugaise, ignorante, superstitieuse, & imbue des maximes ultramontaines, n'aurait pas souffert qu'un religieux fût

livré au bras séculier pour un crime digne des plus grands supplices, parce que ce crime n'étoit commis que contre un laïc; on fut obligé, pour trouver à *Malagrida* un crime contre Dieu, qui le rendît digne de mort, d'aller chercher quelques mauvais livres de dévotion, ouvrages de l'imbécillité & de la démence, écrits par ce malheureux jésuite; ce fut uniquement sur ces rapsodies qu'il fut condamné au feu par l'inquisition, non comme coupable de lèse-majesté, mais comme hérétique. On lui reprochait des visions & des miracles dont il avait eu la bêtise de se glorifier; on lui reprochait surtout d'avoir pû, à l'âge de 75 ans, se desennuyer tout seul dans sa prison comme aurait fait un jeune novice; ce qui pouvait aussi

être regardé comme une espèce de miracle, bien digne d'être compté parmi les autres. C'est sur de pareils motifs qu'il fut condamné à la mort la plus cruelle; l'arrêt ne fit pas même mention du parricide dont il était accusé; & comme le remarque très-bien *M. de Voltaire*, l'excès de l'atrocité fut joint à l'excès du ridicule.

C'est une chose plaisante que l'embarras où les Jésuites & les Jansenistes se trouvèrent à l'occasion de cette victime immolée à l'inquisition. Les Jésuites, dévoués jusqu'alors à ce tribunal de sang, n'osaient plus en prendre le parti depuis qu'il avait brûlé un des leurs; les Jansenistes qui l'abhorraient, commencèrent à le trouver juste, dès qu'il eut condamné un jésuite aux flam-

mes; ils assurèrent & imprimèrent que l'inquisition n'était pas ce qu'ils avaient cru jusqu'alors, & que la justice s'y rendait *avec beaucoup de sagesse & de maturité*. Quelques magistrats même, jusqu'à ce moment ennemis jurés de l'inquisition, semblerent en cette circonstance s'adoucir tant soit peu pour elle. Un des premiers tribunaux du royaume condamna au feu un écrit où l'inquisition de Portugal était fort maltraitée à l'occasion du supplice de *Malagrida*; & dans la dénonciation qui fit condamner cet écrit au feu, on donna beaucoup d'éloges, non pas tout-à-fait à l'inquisition en elle-même, mais à *l'examen scrupuleux* d'après lequel le jésuite fut livré au bras séculier.

A l'occasion de cette accusa-

tion de régicide , tant de fois renouvelée contre les Jésuites , nous rapporterons une anecdote curieuse. Il est étonnant que parmi tant de brochures qui ont appelé ces pères *assassins* , pas une seule n'ait fait mention d'un trait , à la vérité peu connu , mais qui semble donner beau jeu à leurs ennemis. A Rome , dans leur église de St. Ignace , ils ont fait représenter aux quatre coins de la coupole (peinte il y a environ cent ans par un de leurs pères) des sujets tirés de l'ancien testament ; & ces sujets sont autant d'assassinats , ou au moins de meurtres , faits au nom de Dieu par le peuple Juif ; *Jabel* , qui poussée par l'esprit divin , enfonce un clou dans la tête de *Sisara* , à qui elle avait offert & donné l'hospitalité ; *Judith* , qui

conduite par le même guide ,
coupe la tête à *Holopherne* après
l'avoir séduit & enyvré ; *Samson*
qui massacre les Philistins par
ordre du Seigneur ; enfin *David*
qui tue *Goliath*. Au haut de la
coupole , *St. Ignace* dans une
gloire , lance des feux sur les
quatre parties du monde , avec
ces mots du nouveau Testament ;
Ignem veni mittere in terram ; &
*quid volo nisi ut accendatur ? **
Il me semble que si quelque chose
pouvait faire connaître l'esprit
de la société par rapport à la doc-
trine meurtrière qu'on lui impu-
te , ces tableaux en seraient une
preuve plus forte que tous les
passages qu'on raporte de leurs
auteurs , & qui leur sont com-

* Je suis venu mettre le feu sur la
terre : que puis-je désirer , sinon de le
voir allumé ?

muns avec tant d'autres : mais la vérité est que ces principes , apuyés en aparence par l'écriture mal entendue , sont ceux des fanatiques de tous les tems, & nous pouvons ajouter , de la plûpart des théologiens de parti , lorsqu'ils croiront avoir intérêt de les répandre, , & pouvoir les prêcher en sûreté. Pour eux un prince hérétique & infidèle est un tyran , & par conséquent un homme dont la religion & la raison ordonnent également de se défaire. La seule chose qu'on doit reprocher aux Jésuites , c'est d'avoir abandonné ces abominables principes plus tard que les autres, après les avoir plus fortement soutenus ; de faire une profession particulière d'obéissance au Pape , & d'obéissance plus étroite que les autres religieux ; d'être par

cette raison d'autant plus à craindre dans l'état, qu'ils y font plus accredités, plus répandus, plus adonnés au ministère ecclésiastique, & surtout à l'instruction de la jeunesse; de ne s'être jamais exprimés franchement & nettement (lorisqu'on ne les y a pas forcés) sur les maximes du royaume concernant l'infailibilité du pape & l'indépendance des rois; & d'avoir trop donné à entendre qu'ils regardaient ces maximes comme de simples opinions locales, sur lesquelles on pouvait soutenir le pour & le contre, suivant les pays où l'on se trouvait placé. On peut dire avec vérité & sans passion, que cette manière de penser perce dans tous leurs ouvrages, & dans ceux même des jésuites Français qui ont voulu paraître moins ultra-

montains sur nos maximes que leurs confrères d'Italie ou d'Espagne.

Il ne faut pas croire cependant que cette soumission au pape, tant reprochée à la société, soit pour elle un dogme irrévocable. Tandis que les Jésuites la prêchaient en Europe avec tant de zèle, on pourrait dire de fureur, pour faire accepter la bulle qu'ils avaient fabriquée, ils résistaient à la Chine aux décrets que les souverains pontifes lançaient contre eux sur les cérémonies Chinoises; ils allaient même jusqu'à mettre en question, si le pape était en droit de donner une décision sur de pareils sujets. Tant il est vrai que leur prétendu dévouement au pape n'était, pour ainsi dire, que *par bénéfice d'inventaire*, & sous la condition ta-

cite de favoriser leurs prétentions, ou du moins de ne pas nuire à leurs intérêts.

Quoi qu'il en soit, le parallèle qu'on vient de faire de la doctrine des Jésuites avec les autres ordres, est, ce me semble, le vrai point de vuë dont on a dû partir dans leur destruction. Parmi tant de magistrats qui ont écrit dans l'affaire de la société de longs requisitoires, M. de *la Chalotais*, procureur général du parlement de Bretagne; parait surtout avoir envisagé cette affaire en homme d'état, en philosophe, en magistrat éclairé & dégagé de tout esprit de haine & de parti. Il ne s'est point amusé à prouver laborieusement & faiblement que les autres moines valaient beaucoup mieux que les Jésuites; il a vu de plus haut & plus loin; sa mar-

che au combat a été plus fran-
che, & plus ferme. *L'esprit mo-
nastique, a-t-il dit, est le fléau
des Etats; de tous ceux que cet es-
prit anime, les Jésuites sont les plus
nuisibles, parce qu'ils sont les plus
puissans; c'est donc par eux qu'il
faut commencer à secouer le joug
de cette nation pernicieuse.* Il sem-
ble que cet illustre magistrat ait
pris pour sa devise ces vers de
Virgile:

*Ductoresque ipsos primùm, capita alta
ferentes*

*Cornibus arboreis, sternit; tum vulgus,
& omnem*

*Miscet agens telis nemora inter frondea
turbam. (a)*

(a) Ces vers sont tirés du I^r. liv.
de l'*Enéide*. *Enée* aperçoit dans une fo-
rêt un grand troupeau, à la tête duquel
des cerfs marchaient fièrement; il leur

La guerre qu'il a faite avec tant de succès à la société n'est que le signal de l'examen auquel il paraît desirer qu'on soumette les constitutions des autres ordres, sauf à conserver ceux qui par cet examen seraient jugés utiles. Il est même certaines communautés, par exemple, celle des *frères* nommés *Ignorantins*, qu'il indique expressément à la vigilance des magistrats, comme ayant déjà gagné sourdement beaucoup de terrain; cependant, je ne fais si je me trompe, des hommes qui portent un nom si peu fait pour en imposer, ne doivent guères se flatter de succéder un jour aux Jé-

donne la chasse; „ D'abord il jette par „ terre les chefs de la troupe, qui por- „ taient la tête haute; il poursuit & „ disperse ensuite le reste à travers les „ bois. “

suites chez une nation à qui les noms sont sujets à faire la loi ; il faudra , pour avoir en France des succès & des ennemis , qu'ils commencent par se faire appeler autrement.

A l'égard des autres moines en général , c'est à la prudence du gouvernement à juger de la manière dont il doit en user avec eux ; mais supposé qu'on voulût un jour les détruire , ou du moins les affaiblir assez pour les empêcher d'être nuisibles , il est un moyen infallible d'y parvenir sans employer la violence , qu'il faut éviter même avec eux ; ce serait de faire revivre les anciennes loix qui défendent les vœux monastique avant vingt-cinq ans. Puisse le gouvernement se rendre sur ce point au désir unanime des citoyens éclairés !

En attendant ce defastre des communautés monastiques & ce bonheur pour l'état, continuons & finissons le récit de l'anéantissement des Jésuites. Malgré la guerre déclarée à la société par les magistrats, ces pères ne se tenaient pas pour assurés de leur destruction ; le parlement de Paris, qui leur avait porté les premiers coups, les avait assignés à un an pour juger leur institut ; le parti qui desirait leur ruine, aveugle dans sa haine, & ne connaissant ni les loix ni les formes, reprochait au parlement de leur avoir accordé un si long terme ; il craignait que les amis qui leur restaient à la cour n'obtinsent du roi qu'il évoquât à lui seul le jugement de cette affaire. Cette crainte paraissait d'autant plus fondée, que dans l'intervalle de l'as-

signation au jugement, ils avaient encore reçu de la cour des marques assez éclatantes de protection. Le parlement par l'arrêt du 6. Août 1761, qui les ajournait à comparaitre au bout de l'année pour le jugement de leurs constitutions, avait ordonné par provision la cloture de leur collège pour le premier octobre suivant; le roi, malgré les représentations du parlement, prorogea ce tems jusqu'au premier Avril; & cette prorogation faisait appréhender qu'ils n'obtinsent des marques de faveur encore plus signalées. Personne d'ailleurs ne pouvait s'imaginer qu'une société, n'aguères si puissante, pût jamais être anéantie; leurs ennemis même n'osaient s'en flatter pleinement; mais ils voulaient au moins leur enlever, s'il était

possible , les deux branches principales de leur crédit , la place de confesseur des rois , & l'éducation de la noblesse.

Le roi au milieu de toute cette procédure , avait consulté sur l'institut des Jésuites , les évêques qui étaient à Paris : Environ quarante d'entr'eux , soit persuasion , soit politique , avaient fait les plus grands éloges , & de l'institut & de la société ; six avaient été d'avis de modifier les constitutions à certains égards ; un seul , l'évêque de Soissons , avait déclaré l'institut & l'ordre également détestables. On prétendait que ce prélat (si sévère ou si vrai) avait des sujets de plainte personnels & très graves contre les Jésuites , qui dans une occasion délicate l'avaient joué , compromis & sacrifié. Outré de dépit , à ce qu'ils disaient , &

voulant se venger d'eux , cet évêque s'était fait Janseniste , & déclaré chef d'un parti qui n'avait plus de tête & bientôt plus de membres. Malheureusement pour les Jésuites , le prélat qu'ils cherchaient à décrier était d'une réputation intacte sur la religion , la probité & les mœurs ; il assura sans détour , que les parlemens avaient raison , & qu'on ne pouvait trop tôt se défaire d'une compagnie également funeste à la religion & à l'état.

Neanmoins la pluralité des évêques étant favorable à la conservation des Jésuites , le roi , pour déferer à leur avis , rendit un édit dont l'objet était de les laisser subsister en modifiant à plusieurs égards leurs constitutions. Cet édit porté au parlement pour être enregistré , y trouva une opposition

générale ; on y fit de fortes remontrances ; & ces remontrances eurent plus de succès que ne pouvait attendre le parlement même. Le roi sans y rien répondre retira son édit.

Dans cette situation , la Martinique qui avait déjà été si funeste à ces pères , en occasionnant le procès qu'ils avaient perdu , précipita , dit-on , leur ruine par une circonstance singulière. On reçut à la fin de Mars 1762. la triste nouvelle de la prise de cette colonie ; cette prise , si importante pour les Anglais , faisait tort de plusieurs millions à notre commerce ; la prudence du gouvernement voulut prévenir les plaintes qu'une si grande perte devait causer dans le public. On imagina , pour faire diversion , de fournir aux Français un autre objet

d'entretien ; comme autrefois *Alcibiade* avait imaginé de faire couper la queue à son chien pour empêcher les Athéniens de parler d'affaires plus sérieuses. On déclara donc au principal du collège des Jésuites, qu'il ne leur restait plus qu'à obéir au parlement & à cesser leurs leçons au premier Avril 1762. Depuis cette époque, les collèges de la société furent fermés, & elle commença sérieusement à desespérer de sa fortune; enfin le 6. Août 1762., ce jour si désiré du public, arriva; l'institut fut condamné par le parlement d'une voix unanime, sans aucune opposition de la part de l'autorité souveraine; les vœux furent déclarés abusifs, les Jésuites sécularisés & dissous, leurs biens aliénés & vendus; la plupart des parlemens, les uns

plus tôt, les autres plus tard, les ont traités à-peu-près de même, quelques-uns avaient mis plus de rigueur encore dans leurs jugemens, & les avaient chassés sans autre forme de procès.

Ils vécutent donc dispersés çà & là, & portant l'habit séculier; mais ils restaient toujours à la cour, & même y étaient en plus grand nombre que jamais; ils semblaient de là braver doucement leurs ennemis, & attendre pour se relever un tems plus favorable. On disait assez hautement que ces renards n'étaient pas détruits si l'on ne venait à bout de les enfermer dans le terrier où ils se croyaient à l'abri; & qu'ils ne seraient pas *martyrs* tant qu'ils seraient *confesseurs*. *Ils sont bien malades, ajoutait-on, peut-être mourans, mais le pouls*

leur bat encore. On les croyait si peu anéantis, malgré leur dispersion, qu'un supérieur de séminaire à qui on offrit leur maison du noviciat, répondit qu'il n'en voulait pas, parce qu'il avait peur *des revenans.*

Ils n'étaient pourtant pas loin du moment de leur expulsion totale, & ce fut encore au zèle inconfidéré de leurs amis, qu'ils en eurent l'obligation. Un partisan forcené de la société publia pour la défendre, un écrit violent, & injurieux aux magistrats, qui avait pour titre, *il est tems de parler.* Quelqu'un dit alors que la réponse des magistrats ferait, *il est tems de partir.* Il se trompait d'autant moins, qu'un nouveau grief vint combler la mesure. L'archevêque dont nous avons déjà tant parlé, croyait les

droits de l'église violés par les arrêts du parlement contre des vœux contractés à la face des autels ; il donna en faveur des Jésuites un mandement qui acheva d'indisposer les magistrats ; quelques-uns de ces pères furent accusés d'avoir colporté le mandement ; quelques-unes de leurs dévotes de l'avoir débité ; ce fut comme le signal du dernier coup porté à la société entière. Le parlement ordonna que dans *buitaine*, tout jésuite, profès ou non profès, qui voudrait rester dans le royaume, ferait serment de renoncer à l'institut. Le terme était court ; on ne voulait pas leur donner le tems de délibérer : on craignait qu'ils ne tinssent entr'eux des assemblées secrettes ; qu'ils n'écrivissent à leur général pour lui demander la permission de cé-

der au tems ; qu'à la faveur des *restrictions mentales*, ils ne prêtaient le serment qu'on exigeait ; qu'à l'abri de ce serment ils ne restaient en France pour y attendre un meilleur tems ; qu'ils ne pratiquaient enfin la maxime d'*Acomat* dans *Bajazet* :

*Promettez ; affranchi du péril qui vous presse ,
Vous verrez de quel poids sera votre promesse.*

Il est certain que les Jésuites, en signant le serment qu'on leur proposait, auraient fort embarrassé les Jansenistes leurs ennemis, qui ne cherchaient qu'un prétexte pour les faire bannir, & à qui le prétexte aurait manqué. Il est certain de plus, que comme Français & comme chrétiens, ils pouvaient signer en conscience ce qu'on exigeait d'eux ; c'est ce qu'un écrivain, nullement affec-

tionné d'ailleurs à la société, a prouvé démonstrativement par un écrit qui nous est tombé entre les mains, & qu'on trouvera à la suite de cette histoire; mais soit fanatisme, ou raison, soit principe de conscience, ou respect humain, soit honneur ou opiniâtreté, les Jésuites n'ont pas fait ce qu'ils auraient pû faire & ce qu'on craignait qu'ils ne fissent. Ces hommes qu'on croyait si disposés à se joüer de la religion, & qu'on avait représentés comme tels dans une foule d'écrits, refusèrent presque tous de prêter le serment qu'on exigeait d'eux; en conséquence ils eurent ordre de sortir du royaume, & cet ordre fut exécuté à la rigueur. En vain plusieurs représentèrent leur âge, leurs infirmités, les services qu'ils avaient rendus; presqu'aucune de

leurs requêtes ne fut admise. La justice qu'on avait faite du corps, fut poussée contre les particuliers jusqu'à une sévérité extrême, qu'aparemment on jugea nécessaire. On voulait ôter à cette société, dont l'ombre même semblait épouvanter encore après qu'elle n'était plus, tous les moyens de renaître un jour ; les sentimens de compassion furent sacrifiés à ce qu'on crut la raison d'état. Cependant les implacables Jansenistes, irrités par le souvenir tout récent des persécutions que les Jésuites leur avaient fait souffrir, trouvaient que le parlement n'en faisait pas encore assez ; ils ressembloient à ce capitaine Suisse qui faisait enterrer pêle-mêle sur le champ de bataille les morts & les mourans ; ou lui représentait que

quelques-uns des enterrés respiraient encore , & ne demandaient qu'à vivre ; *Bon* , dit-il , *si on voulait les écouter , il n'y en aurait pas un de mort.*

Il est certain que la plûpart des Jésuites , ceux qui dans cette société (comme ailleurs) ne se mêlent de rien , & qui y sont en plus grand nombre qu'on ne croit , n'auraient pas dû , s'il eût été possible , porter la peine des fautes de leurs supérieurs ; ce sont des milliers d'innocens qu'on a confondus à regret avec une vingtaine de coupables ; de plus , ces innocens se trouvaient par malheur les seuls punis & les seuls à plaindre ; car les chefs avaient obtenu par leur crédit des pensions dont ils pouvaient jouir à leur aise , tandis que la multitude immolée restait sans pain comme

sans apui. Tout ce qu'on a pû
 alléguer en faveur de l'arrêt gé-
 néral d'expulsion prononcé con-
 tre ces pères, c'est le fameux
 passage de Tacite au sujet de la
 loi des Romains qui condamnait
 à mort tous les esclaves d'une
 maison pour le crime d'un seul ;
habet aliquid ex iniquo omne mag-
num exemplum ; tout grand exem-
ple a quelque chose d'injuste. Ainsi
 dans la destruction des Templiers,
 un grand nombre d'innocens fut
 la victime de l'orgueil & de la
 richesse insolente de leurs chefs ;
 ainsi les desordres qu'on repro-
 chait aux Templiers n'étaient
 pas l'unique cause de leur des-
 truction, & leur principal crime
 était de s'être rendus odieux &
 redoutables. La postérité pensera
 de même sur le jugement porté
 contre les Jésuites, & sur l'exil

auquel ils ont été condamnés, elle le trouvera peut-être dur, au moins en apparence, mais peut-être aussi jugera-t-elle qu'il était indispensable, c'est ce que l'avenir seul pourra décider.

Au reste, indépendamment de la compassion naturelle que semblaient réclamer les jésuites âgés, malades ou sans ressource, qui après tout sont des hommes, il semble qu'on aurait pu distinguer, dans le serment qu'on exigeait, les jésuites profés d'avec ceux qui ne l'étaient pas, & ceux qui avaient déjà renoncé à l'institut d'avec ceux qui y tenaient encore sans y être absolument liés. Qu'on exigeât le serment des jésuites profés, dont on voulait se débarrasser, on pouvait juger cette précaution essentielle; mais était-il nécessaire d'exiger

autre chose des jésuites non profès, qu'une simple promesse qu'ils ne se lieraient point à l'institut, & autre chose des ex-jésuites qu'une simple déclaration qu'ils y avaient renoncé? La conduite contraire qu'on a tenue, pouvait conserver à la société des sujets qui étaient disposés à la quitter, & auxquels on ôtait toute autre ressource; cette rigueur même pouvait rendre à l'ordre, des membres qu'il avait déjà perdus.

En proposant ces réflexions, on est bien éloigné de desapprouver la conduite des magistrats, qui par de justes raisons sans doute, ont cru devoir en user autrement; il est bon cependant d'observer que plusieurs parlemens ont cru de leur côté devoir tenir une conduite contraire; après avoir dissous l'institut, ils

ont laissé aux jésuites dispersés tous leurs droits de citoyens ; mais n'est-il pas à craindre , dit-on , qu'en les conservant ainsi dans plus de la moitié du royaume , on n'ait laissé à ces hommes , qu'on croit si remuans , un moyen de tramer des intrigues d'autant plus dangereuses qu'elles seront cachées ? Encore une fois le tems seul peut apprendre quels sont les juges qui ont pris le meilleur parti dans cette affaire ; si les uns n'ont pas été trop rigoureux , & si les autres en voulant l'être moins , n'ont pas enterré le feu sous la cendre.

Quelques parlemens d'ailleurs n'avaient rien prononcé contre l'institut ; & les Jésuites subsistaient encore en entier dans une partie de la France. Il y avait lieu d'apprehender, qu'au premier

signal de ralliement, la partie *dispersée*, se rejoignant tout à coup à la partie *réunie*, ne formât une société nouvelle, avant même qu'on fût en état de la combattre. La sagesse & l'honneur même du gouvernement semblaient exiger, que la jurisprudence à l'égard des Jésuites, quelle qu'elle pût être, fût uniforme dans tout le royaume. Ces vûes paraissent avoir dicté l'édit, par lequel le roi vient d'abolir la société dans toute l'étendue de la France, en permettant d'ailleurs à ses membres de vivre tranquillement dans leur patrie, sous les yeux & sous la protection des loix. Puissent les intentions pacifiques de notre auguste monarque être couronnées par le succès qu'elles méritent !

C'est sans doute pour mieux

remplir ces intentions respectables, que le parlement de Paris, en enregistrant le nouvel édit, a ordonné aux Jésuites de résider chacun dans leur diocèse, & de se représenter tout les six mois aux magistrats du lieu qu'ils habiteront. On ignore si les jésuites déjà retirés dans les pays étrangers jugeront a propos de se soumettre à cette contrainte. Le même arrêt leur défend d'approcher de Paris de dix lieuës, ce qui les relègue au moins à six lieuës de Versailles, mais ne leur interdit pas le séjour de Fontainebleau & de Compiègne, que la cour habite au moins trois mois de l'année. On a cru peut-être que durant un si court espace de tems, leurs intrigues à la cour ne seraient point à craindre.

En bannissant les Jésuites par

son premier arrêt , le parlement de Paris leur avait assigné des pensions pour leur subsistance ; cet adoucissement à leur exil paraissait à bien des gens une sorte de contradiction. Pourquoi , disait-on , faciliter la retraite dans les pais étrangers à des sujets réputés dangereux , apôtres du régicide , ennemis de l'état , & qui en refusant de renoncer à la société , préfèrent leur général Italien à leur souverain légitime ? Ce n'est pourtant pas qu'on doive blâmer avec sévérite cette contradiction aparente ; quand on la desaprouverait en rigueur logique , ce qu'il ne nous appartient pas de décider , on devrait encore plus l'excuser en faveur de la loi naturelle , qui existait avant qu'il y eût des jansenistes & des jésuites. Ceux qui se sont liés à

l'institut de la société, ne l'ont fait que sous la sauve-garde de la foi publique & des loix, s'ils ont refusé d'y renoncer, ce peut être par une délicatesse de conscience toujours respectable, même dans des hommes qui ont tort; en les immolant à la nécessité qu'on a crue indispensable, de ne plus souffrir de jésuites en France, il eût été inhumain de les priver des besoins de la vie, & de leur interdire jusqu'à l'air qu'ils respirent. Au reste, ces réflexions, bien ou mal fondées, n'ont plus lieu, dès qu'on permet aux Jésuites, sans rien exiger d'eux, de rester dans le royaume; après avoir privé la société de ses biens, il est juste de fournir à ses membres le moyen de subsister, puisqu'on croit pouvoir sans inconvénient les rendre à l'état à qui ils appartiennent.

N'oublions pas, avant de finir ce récit, une circonstance singulière, bien propre à montrer sous son véritable point de vûe, le prétendu intérêt pour la religion, dont plusieurs de ses ministres cherchent à se parer. Quelques évêque qui résident dans leurs diocèses, se joignirent par des mandemens à l'archevêque défenseur des Jésuites; d'autres évêques (qui ne résident pas) étaient prêts à s'y joindre aussi. Le parlement fit mine de vouloir renouveler & faire observer à la rigueur les anciennes loix sur la résidence; alors ces évêques se turent, & leur zèle menaçant expira sur leurs lèvres. Déconcertés & humiliés de leur impuissance contre les ennemis des Jésuites, ils chercheront peut-être pour leur dédommagement à se

rabattre sur les philosophes , qu'ils accusent bien injustement d'avoir communiqué au parlement de Paris leur prétendue liberté de penser ; déjà même quelques-uns de ces prélats , à ce qu'on assure , ont pris cette triste & faible revanche ; semblables à ce malheureux passant sur lequel il était tombé quelque tuile du haut d'une maison dont on réparait le toit , & qui pour se venger , lançait des pierres au premier étage , n'ayant pas , disait-il , la force de les jeter plus haut.

Tel a été dans le royaume le sort des Jésuites ; les circonstances de leur destruction ont été bien étranges à tous égards ; l'orage est parti du lieu d'où on l'attendait le moins , du Portugal , le país de l'Europe le plus livré

aux prêtres & aux moines, qui ne paraissait pas fait pour se délivrer si promptement des Jésuites, & encore moins pour donner sur cela l'exemple. Leur anéantissement en France a été préparé par le rigorisme qu'ils ont affiché malgré eux, enfin il a été consommé par une secte mourante & avilie, qui a terminé contre toute espérance ce que les *Arnauld*, les *Pascal*, les *Nicole*, n'auraient pû ni exécuter, ni tenter, ni même espérer. Quel exemple plus frappant de cette fatalité inconcevable qui semble présider aux choses humaines, & les amener, lorsqu'on s'y attend le moins, au point de la maturité ou de la destruction? C'est un beau chapitre à ajouter à l'histoire des grands événemens par les petites causes.

Un écrivain connu , parlant en 1759 , trois ans avant la destruction des Jésuites , des deux partis qui divisent l'église de France , disait du parti le plus puissant *qu'il cesserait bientôt de l'être* ; (a) on a voulu faire passer ces paroles pour une prophétie ; mais comme vraisemblablement il n'aspire pas à l'honneur d'être prophète , il doit avouer qu'en écrivant cette espèce de prédiction , il était bien éloigné de soupçonner à quel point elle était vraie. On voyait bien que le parti jusqu'alors opprimé commençait à prendre le dessus ; mais personne ne pouvait prévoir jusqu'à quel degré il devait opprimer à son

(a) Mélanges de littérature , d'histoire & de philosophie par M. D
Tom. IV. p. 364.

tour celui dont il avait été écrasé jusqu'alors ; belle matière aux ennemis de la société pour faire valoir leurs lieux communs ordinaires , sur la providence de Dieu dans le soutien de ce qu'ils appellent *la bonne cause*.

Ce qui n'est pas moins singulier , c'est que la nation Française dans un tems où elle laissait voir sa faiblesse hors de chez elle par une guerre malheureuse , ait fait cet acte de vigueur sur ses propres foyers ; il est vrai qu'en y réfléchissant on trouverait peut-être dans le même principe la cause de tant de faiblesse au dehors , & d'une si grande force , ou si l'on veut , d'une si grande fermentation au dedans ; mais cette discussion politique nous menerait trop loin , & n'est pas de notre sujet.

Ce qui est plus singulier encore, c'est qu'une entreprise qu'on aurait cru bien difficile, & impossible même au commencement de 1761, ait été terminée en moins de deux ans, sans bruit, sans résistance & avec aussi peu de peine qu'on en aurait eu à détruire les Capucins & les Picpusses. On ne peut pas dire des Jésuites que leur mort ait été aussi brillante que leur vie. Si quelque chose même doit les humilier, c'est d'avoir péri si tristement, si obscurément, sans éclat & sans gloire. Rien ne décèle mieux une faiblesse réelle qui n'avait plus que le masque de la force. Ils diront sans doute qu'ils n'ont fait & n'ont voulu qu'exécuter à la lettre le précepte de l'évangile, *quand on vous persécute dans une ville, fuyez dans une*

autre. Mais pourquoi , après avoir oublié ce précepte pendant deux cent ans , s'en sont-ils souvenus si tard ?

Enfin , ce qui doit mettre le comble à l'étonnement , c'est que deux ou trois hommes seuls , qui ne se seraient pas crus destinés à faire une telle révolution , aient imaginé & mis à fin ce grand projet ; l'impulsion générale donnée à tout le corps de la magistrature a été leur ouvrage , & le fruit de leur impétueuse activité. Les hommes en effet sont rarement conduits par les esprits froids & tranquilles. La paisible raison n'a point toute seule cette chaleur nécessaire pour persuader ses opinions & faire entrer dans ses vües ; elle se contente d'instruire son siècle à petit bruit & sans éclat , & d'être ensuite simple

spectatrice de l'effet bon ou mauvais que ses leçons auront produit. Elle ressemble, si on peut employer cette comparaison, *au vieux de la montagne*, à la voix duquel de jeunes gens ses disciples couraient se précipiter, mais qui se gardait bien de se précipiter lui-même.

Il est vrai que ce petit nombre d'hommes qui ont mis tous les tribunaux du royaume en mouvement contre les Jésuites, ont trouvé la nation favorablement disposée pour cette fermentation, & empressée de l'appuyer par ses discours. Nous disons *par ses discours*; car en France tout ce que la nation peut faire, c'est de parler à tort & à droit, pour ou contre, ceux qui la gouvernent; mais il faut avouer aussi que le cri public y est compté pour quelque

chose. La philosophie, à laquelle les Jansenistes avaient déclaré une guerre presque aussi vive qu'à la compagne de Jésus, avait fait, malgré eux & par bonheur pour eux, des progrès sensibles. Les Jésuites, intolérans par système & par état, n'en étaient devenus que plus odieux; on les regardait, si je puis parler de la sorte, comme les grands grenadiers du fanatisme, comme les plus dangereux ennemis de la raison, & comme ceux dont il lui importait le plus de se défaire. Les parlemens, quand ils ont commencé à attaquer la société, ont trouvé cette disposition dans tous les esprits. C'est proprement la philosophie, qui par la bouche des magistrats, a porté l'arrêt contre les Jésuites; le jansenisme n'en a été que le sollicitateur

teur. La nation, & les philosophes à sa tête, voulaient l'anéantissement de ces pères, parce qu'ils sont intolérans, persécuteurs, turbulens, & redoutables; les Jansenistes le desiraient, parce que les Jésuites soutiennent *la grace versatile*, & eux *la grace efficace*. Sans cette ridicule querelle de l'école, & la fatale bulle qui en a été le fruit, la société serait peut-être encore debout, après avoir tant de fois mérité sa destruction pour des causes un peu plus réelles & plus graves. Mais enfin elle est détruite, & la raison est vengée.

Qu'importe de quel bras Dieu daigne se servir ?

A ces réflexions on peut en joindre une autre non moins importante, & faite pour servir de leçon à tous les religieux qui seraient tentés de ressembler aux

Jésuites. Si ces pères eussent été assez raisonnables pour borner la considération de la société à celle qu'elle pouvait tirer des sciences & des lettres, cette considération aurait été plus solide, moins envidée & plus durable. C'est l'esprit d'intrigue & d'ambition qu'ils ont montré, ce sont les vexations qu'ils ont exercées, c'est en un mot leur puissance énorme (ou crue telle), & surtout l'insolence qu'ils y joignaient, qui les a perdus. On ne saurait croire jusqu'à quel point ils avaient porté l'audace dans ces derniers tems; voici un trait assez récent, qui achèvera de les faire connaître.

Benoit XIV. au commencement de son pontificat accepta la dédicace d'un ouvrage que le père *Norbert* capucin avait fait contre les Jésuites; car ils étaient

parvenus à armer contr'eux jus-
qu'aux Capucins; *Tu quoque Bru-*
te, (a) s'écriait à cette occasion un
fameux satyrique! Le Pape crut
pouvoir permettre à *Norbert* de
rester à Rome sous sa protection.
Il n'en eut pas le crédit; les Jésuites
firent si bien par leurs manœuvres,
qu'ils parvinrent à chasser le ca-
pucin non seulement des états du
pape, mais même de tous les
états catholiques; il fut obligé de
se réfugier à Londres, & ne trou-
va qu'en 1759. un asyle en Por-
tugal lorsque la société en fut ex-
pulsée; il eut la satisfaction, com-
me il le raconte lui-même, d'as-
sister au suplice de *Malagrida*,

(a) *Et toi aussi, mon cher Brutus!*
On assure que le satyrique donnait au
mot *Brute*, une interprétation plus ma-
lignè, que nous ne prétendons pas a-
prouver.

& de dire la messe pour le repos de son ame, tandis qu'on achevait de bruler son corps.

La persécution exercée par les Jésuites avec acharnement contre le malheureux moine protégé par *Benoit XIV*, avait fort irrité ce pape contr'eux; il ne perdait aucune occasion de leur donner en tout les dégouts qui dépendaient de lui. Les Jansenistes même ne doutent pas que s'il eût vécu, il n'eût profité de la circonstance de leur destruction en Portugal & en France pour anéantir la Société; mais quoi qu'on en dise, il n'y a pas d'aparence qu'un pape, quel qu'il puisse être, pousse jamais jusqu'à ce point l'oubli de ses vrais intérêts. Les Jésuites sont les Janissaires du souverain Pontife, redoutables quelquefois à leur maître, comme

ceux de la Porte Ottomane, mais nécessaires comme eux au soutien de l'empire. L'intérêt de la cour de Rome est de les reprimer & de les conserver; *Benoit XIV.* avait trop d'esprit pour ne pas penser de la sorte. Le Czar *Pierre*, il est vrai, cassa d'un seul coup 40000. Strelitz révoltés qui étaient ses meilleurs soldats; mais le Czar avait vingt millions de sujets, & pouvait refaire d'autres Strelitz; & le pape, dont toute la puissance ne se soutient que par la milice spirituelle qui est à ses ordres, ne pourrait pas aisément en refaire une semblable aux Jésuites, aussi bien disciplinée, aussi dévouée à l'église Romaine, & aussi redoutable aux ennemis du souverain pontife.

Ce que l'on peut assurer avec vérité, c'est que le pape *Benoit*

XIV. se serait mieux conduit dans leur affaire que son successeur *Clément XIII*; il n'eût point, comme celui-ci, écrit au roi qui lui faisait l'honneur de le consulter, qu'il falait *que les Jésuites restassent comme ils étaient*; il eût répondu d'une manière équivoque, comme il avait fait au sujet des sacremens refusés aux Jansenistes; il eût gagné du tems; il eût accordé aux parlemens quelques modifications de l'institut (au moins par raport aux Jésuites Français); il eût flatté & intéressé les Jansenistes par quelque bulle en faveur de *la grace efficace*; enfin il eût amorti ou diminué les coups qu'on portait à son régiment des gardes. Mais il semble que dans cette affaire les Jésuites & leurs amis ayent été frapés d'un esprit de vertige, &

qu'ils ayent fait eux-mêmes tout ce qu'il falait pour précipiter leur ruine : pour la première fois ils se sont montrés inflexibles dans la circonstance où il leur importait le plus de ne pas l'être ; ils ont cabalé en secret & parlé ouvertement à la cour contre leurs ennemis ; ils ont crié que la religion était perdue si on se défaisait d'eux, qu'on ne les chassait que pour établir en France l'incrédulité & l'hérésie ; si par là ils ont jetté de l'huile sur le feu au lieu de l'éteindre. Il semble que les Jansenistes ayent fait à Dieu, pour la destruction de la société, cette prière de *Joad* dans *Athalie* :

*Daigne, daigne, grand Dieu, sur son chef
& sur elle .*

*Répandre cet esprit d'imprudence & d'erre-
reur,*

De leur destruction funeste avant - cou-
reur.

Aussi ces Jansenistes ont-ils bien assuré, dans leur langage dévot, que le *doigt de Dieu* s'était montré de toutes parts dans cette affaire; *Hélas!* a répondu un *ci-devant jésuite*, aparemment consolé de ne plus l'être, *ce sont bien les quatre doigts & le pouce!*

Voilà donc cette société fameuse retranchée du milieu de nous; plaise au ciel que ce soit sans retour, ne fût-ce que pour le bien de la paix, & qu'on puisse enfin dire, *hic jacet!* Ses meilleurs amis (on ne craint point de l'assurer) sont trop bons citoyens pour penser le contraire; le rétablissement de cette société remuante, irritée & fanatique, ferait plus de mal à l'état, qu'il ne pourrait, dans

l'idée même de ses partisans ,
 procurer de bien à l'église. Cet
 événement (si la providence veut
 qu'il soit durable) fera non seu-
 lement une époque , mais , selon
 bien des gens , une vraie *Ere*
 chronologique dans l'histoire de
 la religion ; on datera désormais
 dans cette histoire de *l'hégire jé-
 suitique (a)* , au moins en Portu-
 gal & en France ; & les Jansenis-
 tes espèrent que ce nouveau *com-
 put ecclésiastique* ne tardera pas à
 être admis dans les autres pays
 catholiques. C'est le but des priè-
 res ferventes qu'ils adressent à
 Dieu pour le plus grand bien de
 leurs ennemis , & pour faire *ren-
 trer la société en elle-même*.

Rien ne fera sans doute plus

(a) On sait qu'*hégire* signifie *fuite* ,
expulsi.o.

profitable & plus flatteur pour eux. On fait bien que tout janséniste, pourvû qu'il puisse dire, comme les sauvages de *Candide*, *Mangeons du jésuite*, fera au comble du bonheur & de la joye; mais il reste à savoir qu'elle utilité la raison (qui vaut bien le jansénisme) tirera enfin d'une proscription tant désirée. Je dis la *raison* & non pas l'*irréligion*; c'est une précaution nécessaire à prendre; car la théologie des Jansénistes est, comme nous l'avons vû, si raisonnable, qu'ils sont sujets à regarder les mots de *raison* & d'*irréligion* comme synonymes. Il est certain que l'anéantissement de la société peut procurer à la raison de grands avantages, pourvû que l'intolérance jansénienne ne succède pas en crédit à l'intolérance jésuitique, car

on ne craint point de l'avancer, entre ces deux sectes, l'une & l'autre méchantes & pernicieuses, si on était forcé de choisir, en leur suposant le même degré de pouvoir, la société qu'on vient d'expulser seroit encore la moins tyrannique. Les Jésuites, gens accommodans, pourvû qu'on ne se déclare pas leur ennemi, permettent assez qu'on pense comme on voudra. Les Jansenistes sans égards comme sans lumières, veulent qu'on pense comme eux; s'ils étaient les maîtres, ils exerceraient sur les ouvrages, sur les esprits, sur les discours, sur les mœurs l'inquisition la plus violente. Heureusement il n'est pas fort à craindre qu'ils prennent jamais beaucoup de crédit; Le rigorisme qu'ils professent ne fera pas fortune à la cour, où

l'on veut bien être chrétien , mais à condition qu'il en coûtera peu ; & leur doctrine de la prédestination & de la grace est trop dure & trop absurde pour ne pas révolter les esprits. Que les étrangers fassent à la France tant qu'ils voudront , des reproches , (peu importans en eux-mêmes) sur le peu d'intérêt qu'elle parait prendre à son théâtre national , si estimé de toute l'Europe , & sur la faveur distinguée qu'elle accorde à sa musique , vilipendée de toutes les nations ; ces étrangers , nos envieux & nos ennemis , n'auront sûrement jamais le funeste avantage de faire à notre gouvernement un reproche plus sérieux , celui de prendre pour objet de sa protection des hommes sans talens , sans esprit , ignorés & ignorans ; après avoir autre-

fois exercé une persécution violente contre les illustres & respectables pères d'une si chétive postérité. D'ailleurs la nation qui commence à s'éclairer, s'éclairera vraisemblablement de plus en plus. Les disputes de religion seront méprisées, & le fanatisme deviendra en horreur. Les magistrats qui ont proscrit celui des Jésuites sont trop éclairés, trop citoyens, trop au niveau de leur siècle, pour souffrir qu'un autre fanatisme y succède; déjà même quelques-uns d'eux (entr'autres Mr. de *la Chalotais*) s'en sont expliqués assez ouvertement pour mécontenter les Jansenistes, & pour mériter l'honneur d'être mis par eux au rang des philosophes. Cette secte semble dire comme Dieu, dont elle employe si souvent & si abusivement le langa-

ge ; *Celui qui n'est point pour moi est contre moi* ; mais elle n'en fera pas pour cela plus de profélites. Les Jésuites étaient des troupes régulières ; ralliées & disciplinées sous l'étendart de la superstition ; c'était la phalange Macédonienne qu'il importait à la raison de voir rompue & détruite. Les Jansenistes ne sont que des Cosaques & des Pandours , dont la raison aura bon marché , quand ils combattront seuls & dispersés. En vain crieront-ils à leur ordinaire qu'il suffit de montrer de l'attachement à la religion pour être bafoué des *philosophes modernes*. On leur répondra que *Pascal* , *Nicole* , *Bossuet* , & les écrivains de Port-Royal étaient attachés à la religion , & qu'il n'est aucun *philosophe moderne* (au moins digne de ce nom) qui ne les révère

& ne les honore. En vain s'imagineront - ils que pour avoir succédé au jansénisme de Port-Royal, ils doivent succéder à la considération dont il jouïssait; c'est comme si les valets de chambre d'un grand seigneur voulaient se faire appeller ses héritiers, pour avoir eu de sa succession quelques méchans habits. Le jansénisme dans Port-Royal était une tache qu'il effaçait par un grand mérite; dans les prétendus successeurs c'est leur seule existence; & qu'est-ce dans le siècle où nous vivons qu'une existence si pauvre & si ridicule?

Aussi ne doute-t-on point que la ruine de leurs ennemis n'amène bientôt la leur, non pas avec violence, mais lentement, par transpiration insensible, & par une suite nécessaire du mépris que cette secte inspire à tous les gens

fénsés. Les Jéfuites expulsés par eux , & les entraînant dans leur chute , peuvent adreffer dès ce moment à leur fondateur *St. Ignace* cette prière pour leurs ennemis : *Mon père , pardonnez-leur , car ils ne favent ce qu'ils font.*

Parlons férieufement & fans détour ; il eft tems que les loix prêtent à la raifon leur fecours pour anéantir cet efprit de parti , qui a fi longtems troublé le royaume par des controverfes ridicules ; controverfes , on ne craint point de l'avancer , plus funeftes à l'état que l'incrédulité même , quand elle ne cherche point à faire des profelites. Un grand prince , dit-on , reprochait à un de fes officiers d'être jansenifte ou molinifte , je ne fais plus lequel des deux ; on lui répondit qu'il fe trompait , & que cet officier étoit

athée ; *S'il n'est qu'athée* , répondit le prince , *c'est autre chose* , & *je n'ai rien à dire*. Cette réponse , qu'on a voulu tourner en ridicule , était cependant très sage ; le prince , comme chef de l'état , n'a rien à craindre de l'athée qui se tait & ne dogmatise pas. Ce malheureux , très coupable aux yeux de Dieu & de la raison ; n'est nuisible qu'à lui-même & non aux autres ; l'homme de parti , le controversiste trouble la société par ses vaines disputes. Ce n'est pas ici le cas de la loi de *Solon* , par laquelle tous ceux qui ne prenaient point parti dans les séditions étaient déclarés infames. Ce grand législateur était trop éclairé pour mettre de ce nombre les disputes de religion , si peu faites pour intéresser de vrais citoyens ; il eût plutôt attaché de

l'honneur à les fuir & les mépriser.

Nos ténébreuses querelles théologiques ne bornent pas au-dans du royaume le tort & le mal qu'elles nous causent; elles avilissent aux yeux de l'Europe notre nation déjà trop humiliée par ses malheurs; elles font dire aux étrangers & jusqu'aux Italiens même, *que les Français ne savent se passionner que pour des billets de confession, ou pour des bouffons, pour la bulle Unigenitus, ou pour l'opéra comique.* (a) Telle est l'idée très-injuste qu'une poignée de fanatiques donne à toute l'Europe de la nation Française, dans un tems néanmoins où la

(a) C'est ce que mille Français ont entendu dire en Angleterre, en Allemagne, & même à Rome.

partie vraiment estimable de cette nation est plus éclairée que jamais , plus occupée d'objets utiles , & plus pleine de mépris pour les sottises & pour les hommes qui la déshonorent.

Ce n'est pas seulement l'honneur de la France qui est intéressé à l'anéantissement des ces vaines disputes ; l'honneur de la religion l'est encore davantage , par les obstacles qu'elles opposent à la conversion des incrédules. Je suppose qu'un de ces hommes qui ont eu le malheur de nos jours d'attaquer la religion dans leurs écrits , & contre lesquels les Jésuites & les Jansenistes se sont également élevés , s'adresse en même tems aux deux plus intrépides théologiens de chaque part , & leur tient ce discours :
„ Vous avez raison , messieurs ,

„ de crier au scandale contre
 „ moi ; & mon intention est de
 „ le réparer. Dicitz moi donc
 „ de concert une profession de
 „ foi propre à cet objet , & qui
 „ me réconcilie d'abord avec
 „ Dieu , ensuite avec chacun de
 „ vous. “ Dès le premier article
 du symbole , *Je crois en Dieu le*
Père tout-puissant , il mettrait in-
 failliblement aux prises ses deux
 catéchistes , en leur demandant ,
 si Dieu est également tout-puif-
 fant sur les cœurs & sur les corps ?
Sante doute , assurerait le janseniste ;
Non pas tout-à-fait , dirait le jé-
 suite entre ses dents. *Vous êtes*
un blasphémateur , s'écrierait le
 premier ; *Et vous* , repliquerait
 le second , *un destructeur de la li-*
berté & du mérite des bonnes œu-
vres. S'adressant ensuite l'un &
 l'autre à leur profelyte ; *Ah, mon-*

seur , lui diraient-ils , l'incrédulité vaut encore mieux que l'abominable théologie de mon adversaire ; gardez vous de confier votre ame à de si mauvaises mains. Si un aveugle , dit l'évangile , en conduit un autre , ils tomberont tous deux dans la fosse. Il faut convenir que l'aveugle incrédule doit se trouver un peu embarrassé entre deux hommes , qui s'offrent chacun de lui servir de guide , & qui s'accusent réciproquement d'être plus aveugles que lui. Messieurs , leur dirait-il sans doute , je vous remercie l'un & l'autre de vos offres charitables ; Dieu m'a donné pour me conduire dans les ténèbres un bâton qui est la raison , & qui doit , dites-vous , me mener à la foi ; hé bien je ferai usage de ce bâton salutaire , & j'espère en tirer plus d'utilité que de vous deux.

Il ne reste donc plus au gouvernement & aux magistrats, pour l'honneur de la religion & de l'état, que de réprimer & d'avilir également les deux partis. Nous le disons avec d'autant plus de confiance, que personne ne révoque en doute l'impartialité des sages dépositaires de la justice, & le profond mépris qu'ils ont pour ces querelles absurdes, dont leur ministère a exigé qu'ils prévinsent les dangereux effets. Avec quelle satisfaction les citoyens sages & éclairés ne les verront-ils pas consumer leur ouvrage? Les gazetier janséniste & les convulsionnaires (b) ne doivent-ils pas

(b) On assure que dès le lendemain de l'expulsion des Jésuites, les convulsionnaires ont commencé à la prédire.

attendre d'eux , à la première occasion , le même traitement que les Jésuites , avec cette différence néanmoins qu'on doit mettre (quant à l'éclat) entre la punition d'une noblesse revoltée & celle d'une populace remuante ? Les Jésuites débitaient leurs dangereuses maximes au grand jour : les convulsionnaires & le gazetier janseniste prêchent & impriment leurs impertinences dans les ténèbres ; l'obscurité seule dont ces misérables s'envelopent peut les dérober au sort qu'ils méritent ; peut-être même ne faut-il pour les détruire que leur ôter cette obscurité , qu'ordonner aux convulsionnaires

C'est ainsi qu'ils ont toujours prophétisé ; & ce qui est bien surprenant , ils ne se sont jamais trompés.

(sous peine du fouët) de représenter leurs farces dégoutantes, non dans un galetas, mais à la foire, pour de l'argent, entre les danseurs de corde & les joueurs de gobelets, qui les feront bientôt tomber; & au gazetier janséniste (sous peine d'être promené sur un âne) d'imprimer son libelle ennuyeux non dans son grenier, mais chez un libraire autorisé, chez celui, par exemple, du *Journal chrétien*, si répandu & si digne de l'être. Convulsionnaires & gazetiers s'évanouiront, dès qu'ils auront perdu le petit mérite qui leur reste, celui de la *clandestinité*. Bientôt le nom des Jansénistes fera oublié, comme celui de leurs adversaires est proscriit; la destruction des uns, & la disparition des autres, ne laisseront plus de
trace

trace qui les rapelle ; cet événement, comme tous ceux qui l'ont précédé , sera effacé & enseveli par ceux qui suivront ; & il en restera tout au plus cette plaisanterie française , que le chef des Jésuites est un capitaine *reformé* , qui a perdu sa compagnie.

Nous observerons en finissant , que le titre de *société de Jésus* est encore un des reproches que les Jansenistes ont faits aux Jésuites , comme une dénomination trop fastueuse , par laquelle ils semblaient s'attribuer à eux seuls la qualité de chrétiens ; c'est un assez mince sujet de querelle , qui prouve seulement ce que nous avons déjà dit , que la haine a fait armes de tout pour les attaquer ; le véritable crime de la société , on ne saurait trop le redire , n'est pas de s'être apellée

compagnie de Jésus , mais d'avoir été réellement une compagnie d'intriguans & de fanatiques ; d'avoir tâché d'opprimer tout ce qui lui faisait ombrage ; d'avoir voulu tout envahir ; de s'être mêlée dans toutes les affaires & toutes les factions ; d'avoir plus cherché , en un mot , à se rendre nécessaire qu'à se rendre utile.

L'esprit de vertige qui a causé le malheur des Jésuites en France , semble leur annoncer un pareil sort dans le reste de l'Europe. Depuis longtems ils sont sans crédit dans les états du roi de Sardaigne & de la république de Venise , & le peu d'existence qu'ils y conservent pourrait bien être ébranlé de nouveau par les secours qu'ils viennent d'éprouver ailleurs ; leur conduite en Silésie pendant la dernière guerre

n'a pas disposé favorablement pour eux un prince , d'ailleurs ennemi de la superstition & de l'engeance monastique ; la maison d'Autriche qui les a tant protégés, commence à se lasser d'eux & à les connaître pour ce qu'ils sont ; & ils ont tout lieu de craindre que la bombe qui a crevé en Portugal & en France, ne lance des éclats contr'eux dans toutes les parties de l'Europe.

NOus terminerons cet écrit par les questions dont il a été parlé plus haut, sur le serment qu'on a exigé des Jésuites, elles sont proposées de manière qu'il ne paraît pas y avoir de doute, ni sur la réponse qu'on doit faire à chacune, ni par conséquent sur le parti que ces pères auraient dû prendre. Il semble que dans les écrits publiés à ce sujet par les Jansenistes & par les Jésuites, on ait pris à tâche de s'écarter du vrai point de vûe de la question. Aux vaines déclamations qui ont été imprimées de part & d'autre, l'auteur paraît avoir voulu substituer un peu de logique; c'est le secret d'abrèger bien des contestations, que la rhétorique des avocats & celles des mandemens rendraient éternelles.

QUESTIONS. (a)

I.

LE roi, ou les magistrats qui le représentent, ne sont-ils pas juges compétens pour décider, si un institut religieux est conforme ou contraire aux loix de l'état ?

II.

Est-il nécessaire que la puis-

(a) Ces questions paraissent avoir été écrites dans l'intervalle de l'arrêt qui ordonnait aux Jésuites le serment, à l'arrêt qui les a bannis. On a cru qu'elles pourraient être utiles, si quelque circonstance imprévue paraissait un jour exiger qu'on obligeât les Jésuites de renoncer expressément à l'institut.

sance spirituelle concoure avec la temporelle pour cette décision purement civile ?

III.

Les sujets du roi qui se sont soumis à cet institut religieux, ne s'y sont-ils pas soumis dans la supposition, dans la persuasion même ; que le roi & l'état l'approuvaient ?

IV.

Si le roi ou les magistrats qui le représentent, ayant d'abord permis ou toléré l'institut, viennent à juger ensuite qu'il ne peut s'accorder avec les loix de l'état, les sujets du roi qui s'étaient soumis à cet institut, & qui prendraient le parti d'y renoncer, blesseraient-ils en cela leur conscience ?

V.

La renonciation à l'institut em-
porte-t-elle la renonciation au
vœu de *chasteté* & à celui de
pauvreté qu'ils ont fait, & que
ni le roi ni les magistrats ne les
empêchent d'observer ?

VI.

Est-ce entreprendre sur les
droits de la puissance spirituelle,
de déclarer que leur vœu d'o-
béissance (envisagé du seul côté
civil) ne saurait s'accorder avec
l'obéissance qu'ils ont vouée en
naissant à leur légitime souverain ;
obéissance en vertu de laquelle
ils vivent dans les états de ce
souverain sous la protection des
loix ?

VII.

Si le vœu qu'ils ont fait comme sujets, est déclaré contraire à celui qu'ils ont fait comme religieux, ce second vœu n'est-il pas nul de lui-même, étant détruit par un vœu plus ancien & plus sacré ?

VIII.

S'ils se croient, nonobstant cette considération, engagés par leur vœu d'*obéissance* ; s'ils préfèrent l'état de religieux à celui de sujets ; le prince, ou les magistrats qui le représentent, ne peuvent-ils pas, ne doivent-ils pas même les déclarer déchus de leurs droits de citoyens, & les obliger à quitter l'état dont ils ne veulent pas être membres ?

I X.

Les religieux profès qui renonceront à l'institut, & qui sont liés d'ailleurs par leur vœu de *pauvreté*, & par la renonciation à leurs biens, ne font-ils pas en droit d'exiger que l'état se charge de leur subsistance ?

X.

Les religieux profès, qui en refusant de renoncer à leur vœu d'*obéissance*, recevraient ou de la cour, ou de leurs amis, (*b*) non-obstant leur vœu de *pauvreté*, des pensions beaucoup plus fortes qu'il ne leur est nécessaire pour subsister, ne prouveraient-

(*b*) Comme ont fait les Jésuites de Versailles & quelques autres des principaux.

ils pas par cette conduite qu'ils étaient beaucoup moins attachés à *leurs vœux* qu'à leur général ; qu'ils refusaient bien plus par orgueil que par religion de renoncer à la société ; qu'ils étaient en un mot plus jésuites que chrétiens ?

X I.

Ceux des religieux *profès* qui renonceraient à l'institut, ne doivent-ils pas en même tems, pour mettre à couvert leur religion & leur honneur, déclarer les motifs d'attachement à leur souverain & à leur patrie, qui les obligent à cette renonciation, & demander acte de cette déclaration juridique ?

X I I.

Est-il nécessaire d'exiger autre chose des religieux *non profès*

qu'une simple déclaration juridique qu'ils n'ont point fait de vœux ; & la promesse de n'en point faire ?

X I I I.

Et à l'égard de ceux qui ont renoncé d'eux-mêmes à l'institut, avant l'arrêt qui exige le serment, est-il nécessaire d'en exiger autre chose que la simple déclaration juridique qu'ils y ont renoncé ?

X I V.

Les Jésuites n'embarrasseront-ils pas également les Jansenistes leurs ennemis, soit qu'ils prêtent le serment qu'on exige, soit qu'ils ne le prêtent pas ? s'ils le prêtent, ils ôtent à ces ennemis acharnés l'espérance & le plaisir de les voir bannir, s'ils refusent

de le prêter ; ils réfutent sans réplique l'imputation qu'on leur a tant faite , de se jouer de la religion & des sermens. Dans le premier cas ils déconcertent la haine ; dans le second ils confondent la calomnie. Quel parti doivent-ils prendre ? celui de déconcerter la haine & de confondre la calomnie tout à la fois , en joignant au serment qu'on exige , la déclaration dont la substance est contenuë dans la question XI , & dont nous donnerons plus bas la formule.

X V.

Quel fleau que les querelles de religion , & en particulier que la querelle absurde & miserable du Jansenisme , qui depuis plus de cent ans a fait tant de mal-

(229)

heureux dans un des deux partis , & qui maintenant va en faire autant dans l'autre !

XVI.

Quel bien pour les peuples & pour les rois , que la bannière de la philosophie , qui en inspirant pour ces disputes frivoles le mépris qu'elles méritent , est le seul moyen d'empêcher qu'elles ne deviennent dangereuses ?

XVII.

Quel est l'auteur de ces réflexions ? un Français uniquement attaché à sa patrie , qui ne s'intéresse ni à *la grace versatile* , ni à la *délectation victorieuse* ; qui n'est ni d'aucune secte , ni d'aucun ordre , ni de la congréga-

tion des *messieurs*, ni de la troupe de *St. Médard*; qui n'a reçu ni de l'argent du général des Jésuites, ni des coups de buches dans les greniers des convulsionnaires; qui voudrait que les hommes vécut en paix, & que tant de haines excitées pour des visions, tant de méchancetés *profondes* occasionnées par des disputes *creuses*, tant de malheurs enfin, causés par tant de sottises, leur aprissent une bonne fois à être sages.

Ainsi soit - il.

*Formule de déclaration pour les
religieux profès.*

JE souffigné, religieux profès de la ci-devant société dite de Jésus, déclare, que quand je me suis soumis à l'institut & au régime de la dite société, j'ai supposé comme une condition indispensable à cet engagement, qu'il avait l'aprobation du roi mon souverain légitime; S. M. ayant déclaré depuis, d'une manière non équivoque, par l'organe des magistrats dépositaires de son autorité, l'incompatibilité de mon vœu d'obéissance avec le vœu plus ancien & plus sacré que j'ai fait à mon roi & à ma patrie, & me voyant obligé d'opter entre l'un ou l'autre de

cès vœux que je ne puis plus observer ensemble, je crois devoir en honneur & en conscience m'en tenir à celui que j'ai fait comme Français & sujet de S. M.; c'est par cet unique motif que je renonce à vivre désormais sous l'empire de l'institut, & du régime de la dite société; n'entendant d'ailleurs renoncer au vœu de *pauvreté* & à celui de *chasteté* que j'ai faits, & dont aucun motif ne peut m'interdire l'observation; promettant de nouveau à Dieu & à l'église, entant que besoin est, de garder la vertu de continence parfaite, & de ne recevoir de ceux qui voudront bien me procurer ma subsistance que ce qui est absolument nécessaire à cette subsistance même, suivant le précepte de *St. Paul*. En foi de quoi j'ai signé la présente

(233)

déclaration , dont je demande
acte , pour acquitter tout à la fois,
fans aucune vüe ni d'intérêt ni
de respect humain , ce que je dois
à Dieu & à mon Roi.

Fait à Paris ce

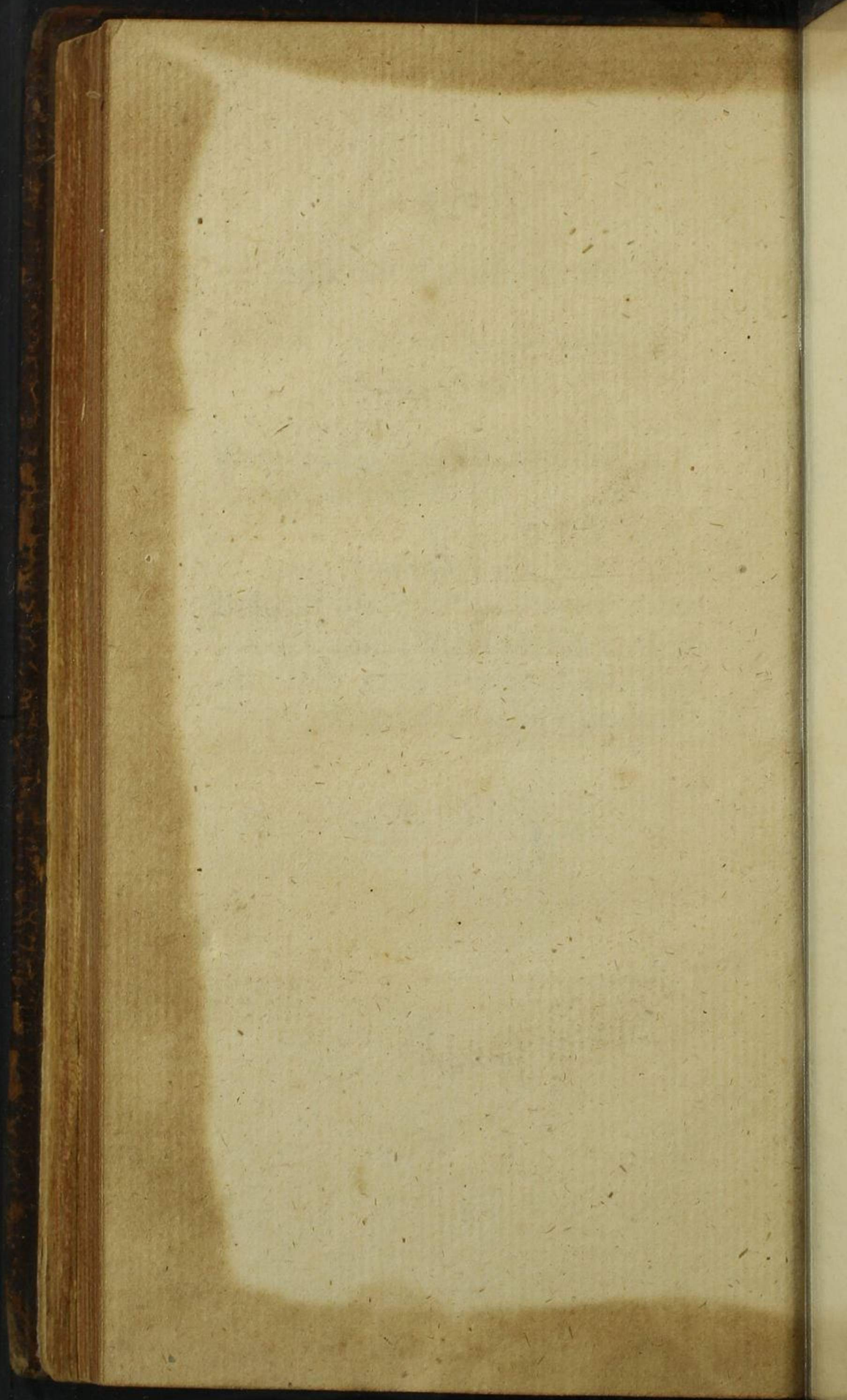
*Formule de déclaration pour les
Jésuites non-profès.*

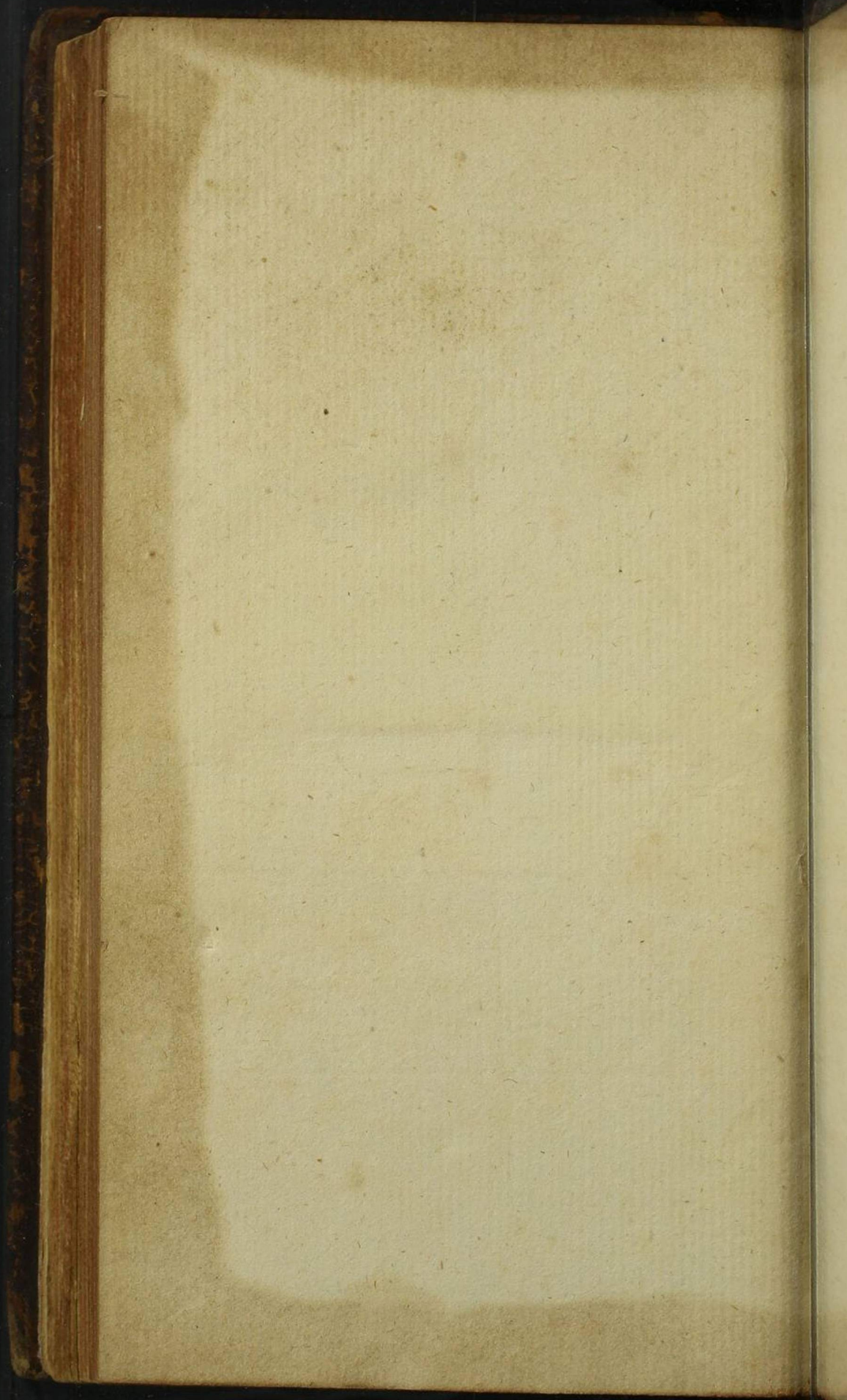
JE souffigné déclare que
n'étant point lié julqu'ici par
les vœux de profession à la ci-
devant fociété dite de Jésus, &
le Roi mon fouverain ayant dé-
fendu à tous fes fujets, par l'or-
gane des magiftrats dépositaires
de fon autorité, de fe lier à cet
institut, je promets & fais fer-
ment, comme bon & fidèle fujet
de S. M. de ne m'engager dans
ladite fociété par aucun vœu,
quel qu'il puiſſe être. En foi &c.

*Formule de déclaration pour
les ex-jésuites.*

JE souffigné déclare qu'au mois de de l'année avant l'arrêt de la cour du qui exige des ci-devant Jésuites la renonciation à l'institut, j'ai fait de moi-même cette renonciation, dont les pièces jointes à la déclaration présente feront foi.

F I N.





FPM

008151

